Quatrième Année — N° 1345. CINQ CENTIMES C Lundi 17 Octobre 1898

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français ! Journal Populaire, Républicain Catholique Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence F. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.

A PARIS : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

Si la démocratie veut être chrétienne elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur.

(LÉON XIII).

* * *

La question d'une saine et légitime démocratie est désormais ici résolue. Vous êtes vraiment démocrates chrétiens et je vous en félicite. Mais votre tâche va plus loin : vous devez faire ce que saint Rémy a fait avec Clovis, baptiser la démocratie et la rendre chrétienne. Pour réussir, vous n'avez qu'à suivre la sagesse, l'adresse, la patience et la longanimité de Notre Saint Père Léon XIII, que Dieu longtemps nous conserve.

Faites que votre Démocratie soit si chrétienne, qu'elle oblige vos amis et vos ennemis à devenir comme vous démocrates chrétiens. Le jour où la France réalisera une démocratie toute entièrement chrétienne, elle n'aura rien à craindre.

(CARDINAL PAROCCHI)

LA JOURNÉE

Le sultan, désireux de témoigner son amitié à Guillaume II, lui offrira le villayet de Kania, important entrepôt commercial de l'Asie-Mineure.

La grève du bâtiment entrant dans une période d'active décroissance, l'effectif des troupes d'ordre va être considérablement réduit.

Bilan de la grève des chemins de fer : P.-L.-M., pas de grévistes ; Orléans, 3 grévistes révoqués ; Ouest, 1 ; Nord, 3. Total : 7 grévistes sur 300.000 employés. Et les journaux socialistes triomphent !!

Le gouvernement allemand se fera représenter à la Conférence de Rome destinée à combattre les menées anarchistes.

REMERCIEMENTS

Au moment où le pèlerinage français revient de Rome, nous devons revenir encore sur les discours mémorables prononcés à l'audience du Vatican.

« La démocratie chrétienne, a dit Léon Harmel parlant au nom des ouvriers, entendue dans le vrai sens catholique, peut rencontrer des adversaires qui ne la connaissent pas, mais elle ramènera au sein de l'Eglise les foules que le socialisme révolutionnaire en aurait éloignées ».

Voici dans la réponse du Saint Père les paroles qui se rapportent à cet extrait :

« Si la démocratie s'inspire aux enseignements de la raison éclairée par la foi ; si, se tenant en garde contre de fallacieuses et subversives théories, elle accepte avec une religieuse résignation et comme un fait nécessaire, la diversité des classes et des conditions ; si, dans la recherche des solutions possibles aux multiples problèmes sociaux, qui surgissent journellement, elle ne perd pas un instant de vue les règles de cette charité surhumaine, que Jésus-Christ a déclaré être la note caractéristique des siens ; si, en un mot, la démocratie veut être chrétienne, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur ».

Il est possible que des docteurs en chicane ergotent encore sur un langage aussi clair. Si l'affaire de l'espion juif ne préoccupait tous les cerveaux, nous aurions déjà lu — pas dans nos journaux, dans les autres — que le saint orateur, en parlant de charité, n'avait en vue que de préconiser l'aumône !

Toujours est-il que voilà deux discours dont les termes ont été pesés avec soin. Du reste, Léon Harmel avait, sans nul doute, communiqué le sien à l'entourage de Léon XIII. Le souverain Pontife a formellement accepté le mot « démocratie » employé par le chef des pèlerins français. Il l'a répété avec complaisance, il a défini ce qu'il entendait, ce que l'on doit entendre par cette expression.

Soutiendra-t-on plus longtemps que nous ne sommes pas avec la Papauté et avec l'Eglise ? Persistera-t-on à nous assimiler, comme l'ont fait les réfractaires, quelques transfuges du sacerdoce qui jamais ne marchèrent à nos côtés ? Nous traitera-t-on d'ignorants ou de révoltés ?

Il y a une ignorance que nous avons, l'ignorance des procédés perfides dont une certaine presse use et abuse quand il s'agit de nous combattre. En un sens, oui, nous sommes des révoltés, car nous savons nous indigner devant certaines insinuations et certaines calomnies. Mais quel est l'honnête homme qui nous reprochera cette ignorance et cette révolte ?

Nons étions sûrs de suivre le droit chemin. Pourtant, il y avait des heures où la marche était pénible et la route hérissée d'obstacles. Rome a parlé, elle a parlé pour bénir nos efforts, pour approuver notre doctrine, pour dissiper nos peines. Cela nous suffit.

Que l'illustre et saint Pontife, pour l'encouragement qu'il donne à nos idées et à nos œuvres, à nos luttes, reçoive ici le tribut de nos hommages et de nos humbles remerciements.

Gabriel HÉRAIL.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Lundi, 17 octobre. — 290 jour.
Lever du soleil, 6 h. 23 ; coucher. 5 h. 5
Lune, N L.
Sainte Marien.
Sainte Edwige.
1896. — Les ouvriers du Val-des-Bois répondent par une magnifique lettre aux provocations des socialistes.

LES DERNIERS CHRÉTIENS
LES SEULS BONS FRANÇAIS

« Nous nous réclamons de tous les vaincus de « l'histoire qui voulurent l'homme libre et bon. « Nous sommes avec le Christ sur la Montagne « quand il crie : « Ne jugez pas, ne tuez pas », « et nous gardons sa parole, que vous, qui prostituez son nom, vous avez méconnue. Nous « sommes avec les premiers chrétiens contre les « Césars oppresseurs.....

« Nous demandons la liberté, nous demandons « la justice pour tous. Et ce faisant, nous seuls, « nous sommes dans la tradition de la France, « nous seuls, nous sommes les bons Français. « C'est parce que nous avons foi en la patrie « que nous réclamons sa justice, et qu'aucune « menace et qu'aucune violence ne nous fera « jamais fléchir. »

Ce n'est pas dans une Revue diocésaine ou dans un chapitre du « Martyrologe » que nous avons cueilli ces phrases émues, dignes des héros des arènes :

C'est dans l' « Aurore » et c'est signé « G. Clémenceau !!! » Et on dit que la foi s'en va : quelle blague !

C'ÉTAIT PRÉVU

On a été frappé de la promptitude et de la simultanéité avec lesquelles s'est faite, en une nuit, sur tous les points du territoire, l'occupation par des détachements de troupes des principales gares et des centres de dépôt et de bifurcation de tous les réseaux de chemins de fer.

Ce résultat est dû à l'application d'un ensemble de mesures arrêtées depuis plus de deux ans, et qui ont été concertées à cette époque entre l'autorité civile et l'autorité militaire. Depuis assez longtemps déjà, les divers ministères qui se sont succédé s'étaient préoccupés de l'éventualité d'une grève générale des chemins de fer et avaient commencé à étudier les moyens d'en empêcher la réalisation. Les études poursuivies à travers les changements ministériels ont abouti, il y a un peu plus de deux ans, à l'établissement d'un plan d'ensemble dont nous venons de voir la première application.

Le jour où ce plan a été arrêté, chaque préfet a reçu des instructions qui ont été déposées d'une manière permanente dans chaque préfecture. Ces instructions devaient être appliquées sur l'heure lorsque l'ordre en serait donné par le gouvernement.

C'est ainsi qu'il a suffi d'un ordre envoyé par télégraphe, dans la nuit du 13 octobre, pour que tous les préfets des départements intéressés fissent occuper les gares, désignées d'avance, par des troupes. L'autorité militaire a répondu immédiatement aux réquisitions que les préfets lui avaient adressées, conformément aux instructions qu'elle a reçues à la même époque que l'administration civile.

La tentative de grève a échoué par suite du bon sens des employés de chemins de fer, qui ont résisté aux excitations dont ils étaient l'objet ; mais les mesures de précautions prises par l'autorité n'ont pu que les encourager dans cet état d'esprit, en leur assurant une protection efficace pour le cas où l'on aurait tenté d'entraver la liberté du travail.

Aujourd'hui tout est fort heureusement terminé et les troupes vont regagner leurs garnisons.

IIIe CONGRÈS NATIONAL
DE LA
Démocratie Chrétienne

Tenu à Lyon, les 19, 20 et 21 octobre 1898

Sous la Présidence générale de **M. Léon HARMEL**

Secrétaires généraux : MM H. DELAVEINE, délégué général de la Ligue démocratique de Paris et membre du Conseil national de la Démocratie chrétienne ; L. COULAZOU, avocat, membre du Conseil national de la Démocratie Chrétienne.

PROGRAMME

Où nous en sommes. -- Ce qu'il nous reste à faire.

Séances de discussion, chaque jour, à 9 heures et à 2 heures

MERCREDI 19 OCTOBRE

Présidence de M. l'abbé GAYRAUD, député du Finistère ; vice-présidence de M. Xavier de MAGALLON

1° L'évolution du mouvement démocratique à travers les âges

Son origine. — Son développement. — Ses principes, ses hommes autrefois et aujourd'hui.

Rapports généraux de M. Godefroid KURTH, professeur à l'Université de Liège ; de M. le chanoine DEHON, auteur du *Manuel social chrétien*.

2. La situation actuelle de la Démocratie chrétienne au point de vue de l'organisation et de l'idée :

(a) En Autriche et en Allemagne : M. l'abbé Weterlé, député au Reichstag, et M. l'abbé Cetty, curé de Mulhouse ; (b) En Belgique : M. Carton de Wiart, député de Bruxelles ; (c) En Suisse : M. de Montenach, député de Fribourg ; (d) En Italie : M. X..., rédact-ur à l'*Osservatore cattolico*. En Amérique : M. Des Alguis.

MEETING DU SOIR. — *1° La Démocratie et la Révolution* : Discours de M. Carton de Wiart, député au Parlement belge ; *2° La Démocratie et le Christianisme* : Discours de M. Weterlé, député d'Alsace-Lorraine au Reichstag allemand ; *3° Vers l'Avenir* : Discours par M. l'abbé Naudet, directeur de la *Justice Sociale*.

JEUDI 20 OCTOBRE

1° La situation générale du mouvement démocratique en France au point de vue du programme économique et politique, des forces organisées et des moyens d'action. Rapport général : M. l'abbé Gayraud ;

2° Extension de la Démocratie chrétienne par l'adhésion ou l'affiliation des organisations antérieurement existantes ; résultats acquis et efforts à faire. Rapport de M. Coulazou ;

3° La situation dans les principaux centre, principalement au point de vue de l'état des esprits et des institutions démocratiques existantes et de celles dont la création serait immédiatement possible. Rapports de MM. :

(a) A Paris : M. Delaveine, secrétaire de la Ligue démocratique de Paris ; (b) Dans le Nord : M. Leclercq, président de la Ligue démocratique du Nord ; (c) Dans le Centre : M. Chartrain, secrétaire général de la Ligue démocratique du Centre ; (d) Dans l'Est : M. Léon Harmel, industriel au Val-des Bois, M. Saillard, industriel à Besançon ; (e) Dans le Nord-Est : M. Dombray-Schmitt, publiciste à Nancy ; (f) Dans le Sud-Est : M Mouthon, directeur de la *France Libre* ; (g) Dans le Sud : M. X. de Magallon, avocat à Marseille ; M. l'abbé Pastoret, de Toulon ; (h) Dans le Midi : M. G Hérail, avocat à Montpellier ; M. l'abbé Fontan, à Tarbes ; (i) Dans l'Ouest : M. Desgrée du Lou, directeur de l'*Echo de l'Ouest*.

MEETING DU SOIR. — *1° Les démocrates chrétiens devant la Politique*, par M. l'abbé Gayraud ; *2° Les démocrates chrétiens devant le Peuple*, par M. Léon Mablile, professeur à l'Université de Louvain ; *3° Démocrates et antisémites*, par M. X. de Magallon.

VENDREDI 21 OCTOBRE

1. L'avenir du mouvement démocratique en France : Qu'elles sont les réformes immédiatement pratiquées auxquelles devront tendre pendant l'année 1899, les efforts de la Démocratie constituée.

(a) Par l'initiative parlementaire ; (b) Par l'initiative particulière ; (c) Par l'organisation de l'enseignement démocratique et la formation de la jeunesse.

2° Quels sont les moyens pratiques pour arriver à la constitution définitive de la Démocratie chrétienne ?

1° Y a-t-il lieu de demander la formation en groupe parlementaire des députés démocrates ? ; 2° Y a t-il lieu à la constitution définitive du Conseil national de la Démocratie chrétienne : son rôle, sa compétence, sa forme ; 3° Y a-t-il lieu de créer à côté et au-dessous du Conseil national, des conseils provinciaux : leur compétence et leur rôle ; 4° Y a-t-il lieu à la constitution d'une Ligue démocratique française, sur la forme ou à l'exemple des Ligues démocratiques belges ?

3° Quels sont actuellement nos moyens de propagande et d'action, et comment peuvent ils être développés ?

a) Les journaux démocratiques quotidiens ou périodiques : Leur dénombrement, leur situation et leur avenir ; b) les congrès ; c) les conférences ; d) les affiches, brochures et tracts.

4° Quelles sont nos ressources et quels sont les moyens de les développer : Caisse générale et caisses particulières ; *5° le congrès national de 1899.*

Rapports de MM. l'abbé Gayraud ; l'abbé Naudet ; Michel Lévies, industriel à Charleroi ; Fonsegrive, directeur de la *Quinzaine* ; Octave Chambon, directeur de la *Bourgogne* ; Philéas ; etc , etc.

Le troisième Congrès de la Démocratie chrétienne se terminera vendredi à 6 heures du soir

Grande Manifestation
PATRIOTIQUE
les 21, 22 et 23 Octobre 1898

VENDREDI SOIR 21 OCTOBRE

MEETING. — Discours de M. Lazies, député du Gers, sur l'*Action* ; de M. Jules Guérin, sur la *Domination juive* ; de M. Daudé, député de la Lozère ; de M. Gervaise, député de Nancy ; de M. Massabuau, député de l'Aveyron ; de M. Max Régis, directeur de l'*Antijuif d'Alger*.

SAMEDI 22 OCTOBRE

A 9 heures du matin et à 2 heures de l'après-midi, Séances de Commissions

1° L'organisation générale antisémitique en France. Rapport de M. Jules Guérin. Rapports particuliers pour chaque région par les délégués de la Ligue antisémitique de France.

2° Les moyens pratiques de défense contre la domination juive et l'envahisement cosmopolite.

a) Dans le commerce ; (b) Dans l'industrie ; (c) Dans l'armée ; (d) Dans les carrières libérales.

Rapports de MM. Georges Berry, Jules Sévérin, colonel de Lamaz, Lazies, Massabuau, Gervaize, etc., etc.

MEETING. — Discours de M. Lucien Millevoye, député de Paris ; sur *le péril extérieur et la France devant l'Europe* ; de M. Georges Berry, député de Paris, sur la *défense du commerce national contre l'envahissement cosmopolite* ; du général Jacquey, député des Landes.

DIMANCHE A 2 HEURES

Grand Meeting de clôture

Discours de M. Georges Thiébaud, ancien député ; de M. de Ramel, député du Gard ; de M. Savary de Beauregard, député de la Vendée ; de M. Napoléon Magne, député de la Dordogne ; de M. de l'Estourbeillon, député du Morbihan.

LE SOIR A 6 HEURES

GRAND BANQUET
DE CLOTURE

Sous la présidence d'Edouard DRUMONT

Directeur de la *Libre Parole* et député d'Alger

et le concours des députés nationalistes et antisémites

POURQUOI ON A CHOISI ESTERHAZY

Esterhazy est la victime d'une longue haine hébraïque, et quand on hait chez Israël, on hait éternellement. C'est là un des caractères du peuple juif.

Le général Walsin Esterhazy, père du commandant actuel, et qui avait fait une partie de sa carrière militaire en Algérie, écrivit sur l'Algérie une fort intéressante notice.

C'est ainsi qu'en historien consciencieux, il raconta le premier l'histoire des deux juifs, les frères Bendrane (dont on a fait plus tard Durand), qui espionnaient en même temps Abdel-Kader pour le compte de la France et nos armées pour le compte de l'Emir.

Ils touchaient ainsi, en bons juifs, des deux côtés à la fois.

Mais un jour vint où l'Emir s'aperçut de leur trahison et il les fit emprisonner.

Dès l'apparition de la brochure du général Walsin Esterhazy, les juifs d'Algérie, faisant comme toujours, cause commune avec les traîtres, jurèrent de se débarrasser du général qui gouvernait alors l'Algérie.

Mais il fallait pour cela attendre que Crémieux voulut bien faire d'eux des Français : ce qui ne tarda pas.

Le 24 octobre 1870 paraissait donc le décret Crémieux qui déclarait tous les juifs d'Algérie citoyens français.

Dès lors, la situation devint tellement intenable pour le général Esterhazy que quatre jours après seulement, le 24 octobre, il devait envoyer au ministre de la guerre sa démission.

Depuis lors, les juifs ont continué sur le fils la haine qu'ils avaient pour le père et l'on ne peut s'étonner de leur choix.

Il fallait un officier français pour sauver un traître. Ils choisirent leur ennemi.

EXPLOIT SOCIALISTE

Les socialistes se donnent volontiers comme les défenseurs du travail, mais l'on sait qu'en réalité les travailleurs n'ont pas d'ennemis plus dangereux ni d'exploiteurs plus âpres que ces faux amis.

Aujourd'hui ceux de Roubaix n'ont trouvé rien de mieux que de mettre toute une catégorie de corporations à l'index et de demander qu'on leur enlève sans compensation le fruit de leurs veilles et de leur travail.

A l'ordre du jour de la commission de l'instruction publique qui s'est réunie jeudi à l'Hôtel de Ville figurait un vœu de la municipalité de Roubaix tendant à l'abrogation du privilège des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

Les socialistes de Roubaix trouvent excessif que le travail d'un auteur lui soit payé, comme si tout travail ne méritait pas salaire. Ils confondent la propriété littéraire avec la propriété privée qu'ils veulent supprimer.

C'est surtout niais et c'est encore inoffensif. Mais comme on voit bien par là que, s'ils étaient les maîtres, chacun ne tarderait pas à être dépouillé de tous ses moyens d'existence.

On commencerait par les auteurs, mais on continuerait par tous les corps de métiers. C'en serait bientôt fait de la liberté du travail et du pain qu'il amène.

LES JUIFS EN PALESTINE

Le « Pester Llyod » apprend de Saint-Pétersbourg que le sultan a défendu la vente de terrains situés en Palestine aux Juifs de toute nationalité.

Cet ordre a, naturellement, mis fin aux acquisitions de MM. de Rothschild et Hirsch, ainsi que de l'alliance juive, en vue de l'établissement d'une colonie.

LA NOUVELLE MONNAIE

Deux essais intéressants viennent d'être faits à la Monnaie : celui de la pièce de cinq francs de Roty et celui du louis d'or de Chaplain.

Les résultats ont été excellents, mais on n'est pas près de frapper.

Pour la frappe de la nouvelle pièce de cinq francs à la Semeuse, qui porte au revers, avec la devise républicaine et la valeur, un motif formé d'une branche de chêne, d'une branche d'olivier et d'un épi de blé... et la date 1898, il faudrait une décision de la convention monétaire, qui ne pourra être obtenue que l'année prochaine.

Une centaine d'amateurs pourtant — nous leur livrons ce tuyau — pourront obtenir des exemplaires du nouvel écu au millésime de 1898, avec le mot « Essai » en relief, car Roty demandera avant la fin de l'année un essai supplémentaire.

Quant au louis de Chaplain, tout est prêt, même la tranche : « Dieu protège la France ».

Seulement, un contre-ordre est venu : cette tranche, précisément, déplaît à quelqu'un du ministère... Cherchez !

Déjà M. Bourgeois avait donné l'ordre de l'enlever lors de son ministère il y a trois ans, et M. Brisson n'est pas moins intransigeant sur ce point.

Il lui déplaît qu'on dise que Dieu protège la France qu'il veut perdre.

MES CISEAUX

Admirateur de l'armée qu'on appelle plus que jamais « la grande muette », Molinchard colporte une pétition au conseil municipal de Paris, demandant que désormais la chaussée de la Muette s'appelle « la chaussée de l'Armée ».

"La France Libre Illustrée"

Numéro du Dimanche 16 Octobre

SOMMAIRE :

TEXTE

Impériale ballade.....	Jean Paul.
Au jour le jour.....	H. Lardanchet.
Ecoles.....	J. des Tourelles.
L'Aiguilleur.....	Charles Dickens.
Insultes à la France.....	Alph. Allais.
Le Moulin qui ne tourne plus (suite et fin).....	René Bazin.
Mon tambourinaire.....	Alph. Daudet.

GRAVURE

Le Drapeau.

NOTRE CONGRÈS

Nous continuons à donner ci-dessous quelques extraits des lettres que nous ont écrites les Membres du Parlement et des personnalités diverses qui seront nos hôtes cette semaine, en regrettant que le manque de place nous oblige à les faire passer sous les yeux des lecteurs que par courtes fractions.

Les Manifestations nationalistes

DE L'ESTOURBEILLON

Vannes, 12 octobre 1898.

Monsieur,

Retenu ici par le congrès de l'Association Bretonne, je n'avais pu à mon vif regret répondre à votre première et aimable invitation, dont la date ne me permettait pas d'y prendre part.

Mais en présence de la modification que vous m'annoncez, j'ai pris mes mesures pour être libre le 23, et c'est avec grand plaisir que je pourrai être des vôtres ce jour-là. Vous pouvez donc compter sur moi pour le banquet du dimanche 23 à 6 heures du soir.

J'arriverai à Lyon dimanche dans la matinée.

En attendant le plaisir de faire votre bonne connaissance, veuillez agréer, je vous prie, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Mis DE L'ESTOURBEILLON,
Député du Morbihan.

L. GERVAIZE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS — Nancy, 20 septembre

Monsieur,

J'ai l'honneur, en réponse à votre lettre du 16 courant, de vous faire savoir que je ferai tout mon possible pour assister au prochain Congrès.

Je suis actuellement très souffrant, mais j'espère que pour l'époque fixée, ma santé redevenue bonne me permettra de mettre mon projet à exécution.

Veuillez agréer, je vous prie, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

L. GERVAIZE,
Député de Nancy.

M. Gervaize est heureusement rétabli depuis sa lettre et nous aurons le plaisir de l'avoir cette semaine parmi nous.

L. PASCAL

Uzès, 20 septembre, 1898.

Monsieur Mouthon,

Je réponds par un mot à votre aimable lettre. Bien que le mois d'octobre soit le mois où j'ai le plus d'occupations, je ferai tout le possible pour être des vôtres.

Merci et veuillez agréer l'assurance de ma parfaite considération.

L. PASCAL,
Député du Gard.

En dehors des nombreux députés qui viendront à Lyon affirmer par leur présence et leur parole leur volonté de soustraire notre pays à la domination cosmopolite, plus de quatre-vingts membres du Parlement, conservateurs, républicains catholiques, républicains modérés ou socialistes ont envoyé au comité d'initiative de chaleureuses adhésions et affirmé que s'ils étaient retenus par des circonstances indépendantes de leur volonté, ils seraient du moins avec nous par le cœur et par la pensée.

Le renvoi du Congrès permettra sans doute à plusieurs d'entre eux de venir quand même. Nous commencerons en tous cas incessamment la publication de leurs lettres.

Le Congrès social

ABBÉ H. CETTY

Mulhouse, 28 septembre 1898.

Mon bien cher ami,

J'accepte avec plaisir votre invitation et je fais l'impossible pour vous être agréable. Dans cette heure de pénible épreuve que vous traversez, les vrais amis se font un devoir d'être à vos côtés pour souffrir avec vous et pour sortir victorieusement de la lutte. Je dois être à Strasbourg le 9 pour le congrès allemand, je suis invité à faire un rapport et à assister aux débats jusqu'au 15. Je ferai mon rapport, je le placerai le premier jour, et puis, je quitterai Strasbourg pour voler à Lyon.

J'accepte votre proposition : démocratie chrétienne en Allemagne au point de vue des idées, des institutions et de l'organisation. Il y aura des choses intéressantes à communiquer au Congrès.

Bien affectueusement vôtre,

Abbé H. CETTY,
Curé de Mulhouse.

XAVIER DE MAGALLON

Marseille, 12 octobre 1898.

Mon cher ami,

Depuis que la *France Libre* existe, elle ne m'a jamais fait entendre le moindre appel auquel je n'aie immédiatement répondu. Je suis comme toujours à votre entière disposition et serai des vôtres toute la semaine, heureux de me retrouver au milieu des hommes de bonne foi et de bon vouloir qui viennent de toute part apporter leur effort à la grande cause de la Démocratie chrétienne.

XAVIER DE MAGALLON.

OCTAVE CHAMBON

Auxerre, 7 octobre, 1898.

Mon cher ami,

J'arrive de Paris et trouve votre lettre. Vous ne m'aviez pas parlé du Congrès et le temps est bien court.

Enfin j'irai.

Mon cher Mouthon, vous êtes un hom-

me terrible, et vous abusez de ce fait incontestable qu'on ne peut rien vous refuser.

Fraternellement à vous.

OCTAVE CHAMBON,
Directeur de la *Bourgogne*.

ABBÉ STOIALOWSKI

Nous avons reçu la dépêche suivante :

Vienne, le 14 octobre 1898.

La Députation démocratique Polonaise au Parlement Autrichien envoie aux Congressistes de Lyon l'assurance de sa fraternelle sympathie et ses vœux pour le plein succès du troisième congrès de Lyon qui contribuera au triomphe de cette démocratie chrétienne que le Pape Léon XIII vient de bénir solennellement.

Pour le groupe :
L'ABBÉ STOIALOWSKI,
Député.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES A PARIS

Paris. — Les élections municipales qui ont eu lieu aujourd'hui pour procéder au remplacement des conseillers élus députés au mois de mai dernier, s'effectuent dans un calme qui ressemble plutôt à de l'indifférence.

Nulle part on ne remarque aucun empressement. Le mauvais temps a contribué d'ailleurs à l'abstention de beaucoup d'électeurs. Il n'y aura très probablement aucun résultat définitif ce soir. Le grand nombre de candidats et le petit nombre de votants fait en effet prévoir des ballottages dans presque tous les quartiers.

DÉPART DU GENERAL CHANOINE

Paris. — Le général Chanoine, ministre de la guerre, est parti avec le commandant Besson, son chef de cabinet, et de 2 officiers d'ordonnance, pour Chaumont où il va inaugurer le monument élevé aux enfants de la Marne morts pendant la guerre de 1870.

Le commandant Besson doit rentrer ce soir. Le ministre rentrera probablement demain.

L'INDUSTRIE RUSSE

Saint-Pétersbourg. — Voici quelques chiffres intéressants sur le mouvement industriel en Russie. Pendant le 1er semestre de l'année courante, il s'est fondé à Moscou seulement 16 nouvelles sociétés par actions, presque toutes industrielles, dont le capital arrive au total de 63 millions 500,000 francs.

Le prétendu complot militaire

Le roman d'un complot

Paris. — Voici, d'après des renseignements particuliers et que nous avons tout lieu de tenir pour exacts dans quelles conditions a été découvert par le ministre de l'intérieur le grand complot militaire.

Quelques personnalités dans l'entourage direct de M. Brisson ayant calculé qu'il serait peut-être possible de profiter de l'agglomération inusitée des troupes amenées à Paris en raison des grèves pour lancer quelque nouvelle sensationnelle susceptible de consolider l'existence du cabinet. On imagina le scénario suivant qu'on savait ne pas déplaire au président du conseil :

Un fonctionnaire attaché à la personne d'un des membres du cabinet et *personna grata* à la place Beauvau fut chargé d'aller remettre au télégraphe, dans une grande ville très voisine de Paris, une dépêche ainsi conçue : « Général Zurlinden, gouverneur militaire, Paris. Tenez-vous prêt pour samedi, général. »

Cette dépêche fut reçue sans observation au télégraphe. Comme il avait été convenu par les métteurs en scène du faux complot, la dépêche fut immédiatement interceptée rue de Grenelle, communiquée au cabinet de M. Mougeot et transmise incontinent à l'intérieur. L'entourage de M. Brisson prévint immédiatement ses amis politiques intimes.

Après s'être concertés avec eux, ces messieurs se rendent correctement au ministère où il sont reçus par M. Brisson qui rapproche la fausse dépêche, si adroitement interceptée, des incidents de cette dernière semaine, de la présence à Paris de tel ou tel général qui n'aurait pas toujours à chacun de ses déplacements songé à prévenir le ministre de la guerre, et l'on tombe d'accord qu'il n'est plus possible de douter de l'existence d'un grand complot militaire.

Il s'agit d'aviser :

Que décidera-t-on ?

Quelques-uns proposent d'urgence les mesures les plus énergiques, mais M. Brisson propose tout simplement de donner par la voie de la presse un avis aux conspirateurs. Malgré les insistances des partisans de la répression immédiate, la proposition de M. Bourgeois est enfin approuvée. Des personnes sûres sont dépêchées dans tous les journaux favorables à la politique de M. Brisson. Cela se passait assez tard dans la soirée de jeudi et le lendemain matin vendredi, les quatre journaux factieux et *ceux-là seuls* publiaient la fameuse note que l'on connaît et dont tout le monde a remarqué la similitude de rédaction. L'avis aux conspirateurs était donné.

Malheureusement, le général Chanoine, ministre de la guerre, pas plus d'ailleurs que la plupart des autres membres du cabinet, n'avaient été mis dans le secret de la machination et vendredi matin alors qu'au ministère de l'intérieur on se faisait encore des illusions sur le succès final de la manœuvre, on répondait officieusement aux interrogatoires des journalistes qu'on ne pouvait ni confirmer ni démentir, et vendredi matin les officiers d'ordonnance du général Chanoine n'hésitaient pas, sur l'ordre même du ministre, à démentir cette information qui ne reposait sur rien.

En présence de ce démenti et de l'attitude énergique de la presse et de l'opinion, un certain nombre de ministres, au conseil de cabinet tenu hier matin, exposaient la nécessité d'ouvrir une enquête sur les origines de cette fausse nouvelle qui était de nature à troubler la paix publique, *mais la proposition a été combattue avec une vivacité extrême qui a fort surpris les autres membres du gouvernement, par M. Brisson* lequel a déclaré qu'il valait mieux laisser tomber tout cela pour ne pas prolonger l'agitation.

M. Bourgeois à Saint-Andéol

Saint-Andéol. — M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique, arrivé hier soir à 8 heures accompagné de M. Astier, député et de M. Madier de Montjau, ancien chef d'orchestre de l'Opéra, fils de l'ancien questeur a été reçu à la gare par les notabilités de la ville.

Bien qu'il y ait eu dans la soirée d'hier retraite aux flambeaux et salves d'artillerie, les fêtes n'ont réellement commencé que ce matin dès l'aube et le canon a retenti à 6 heures.

M. Bourgeois s'est rendu à l'Hôtel de Ville où il y a eu réception des invités officiels et vin d'honneur.

L'AFFAIRE DREYFUS

COMMUNICATION DU DOSSIER A MADAME DREYFUS

Paris. — Me Mornhard a obtenu hier communication d'une partie du dossier de l'affaire Dreyfus, l'autre partie se trouvant encore auprès de M. le conseiller Bard qui n'aura terminé que dans quelques jours seulement l'examen de toutes les pièces de la procédure.

L'avocat de Mme Dreyfus intervenant au procès en revision comme tutrice légale de son mari commencera demain lundi à dépouiller sérieusement le dossier dont communication vient de lui être faite.

DEVANT LA CHAMBRE CRIMINELLE

Paris. — Selon toute vraisemblance les débats du procès Dreyfus devant la cour suprême auront lieu au plus tôt dans 15 jours.

M. DU PATY DE CLAM

Paris. — Le colonel du Paty de Clam est, depuis une huitaine de jours à Beg-Meil, petite station de bains de mer, très coquette, située de l'autre côté de la baie de Concarneau, où se trouvent encore quelques artistes attardés.

Il est descendu à l'hôtel Ferneaut.

SÉBASTIEN FAURE EXPULSÉ DE BELGIQUE

Bruxelles. — De nombreux socialistes attendaient, ce matin, à la gare du Midi, l'anarchiste Sébastien Faure qui devait faire une conférence à Bruxelles. Ils ont manifesté bruyamment leur déception en apprenant que le conférencier avait dû rebrousser chemin à la frontière.

LES ADMIS A SAINT-CYR

Voici la liste par ordre de mérite des candidats admis à l'école de Saint-Cyr :

MM. Lalande, Rouillot, Tarset, de Nouaillan, Aubey de la Noë, Blin, Peauceller, Tussaud, Jumilhon, Girardet, de Noue, Rochas, Gaston, Gerbe, Loiseau, Harel, Plumet, Massenet, Royer, de Marancourt, de Lère, Dehoussy, Hausser, Digard, Tourong, Vignaud, Calmels, Du Peuty, Bonnote, Simonnot, Barthe, Perrin, Bertin, Tassel, Lartouillat, de Gombattes, Claire, Larotte, Arendt, Gitz, Barraud, Riveaud, Lemesle, Varaigne, Triol, Menigoz, Roger, Baudouin, de Polignac, Simon, Villemain.

Nayel, Boileau, Ménard, Georg, Aubrion, Mussat, Martin, Lambert, Ballard, Hardiny, de la Velte, Vaissière, Perrodon, Frechet, Elphège Frery, Bove, Thonard, du Temple, Malcar, Laffitte, de Retz, de Servies, Werdrychowski, Lannes de Montebello, Lechpegron, Comminges de Guitaut, Clortre, Robert, Jeanpierre, de Perault de Langalerie, Beraud, Gozères de Montaigu, Menard, Soubrier, Peseux, Sottar, de Bazelaire, de Ruppière, Fiotard, Ortu, Gabieux, Hurstel, Coudert, d'Andoque de Seriège, Halter, Dollfus, Boudet de la Bernardie, Wauthier, Derougemont, Réallont, Toussaint, Bernard, Himtzlgez, Abrione Audiber, Nincollet, Vignes, Mercier, Castella, Weuff, Cadeau, Diamont, Grovalet, Mignon, Bellet, Collas, Dubois, Larrivet, Lamouroux, Petiet, O'Kelly, François, Masse, Libaud, Baillot, de Saubœuf, de Martome, Llorivain, Froidefond, Sisteron, Germain, Caron, Michaud, Davy, de Chavignié, Ciambelli, Bertrand, Piat, Langlois, Gérard, Sirot, Lacroix, Peslin, Merlet, Renault, Crestons, Laguiez, Clavenad, Simonet, Petit.

Moreny, Roze des Ordous, Vignon, Baudson, Heyssels, Freollot, Doyen, Savy, de Regnault de Launay, de Bissy, Imbault, de Bourde, Sermaut, de la Vergué de Tressan, Tournyol du Clos, Greuzard, Richard, Louet de Terrouenne, Chanoine, Cruaud, Millot, Delombourg, Bailly, Cassely, Sauzède, Vignes, Frenet, Gibergues, Besse, Breuillac, Rigot, Jenart, Hosmann, Chaucercie dit de Serainecourt, Juhelle, Chosson, Fabia, Weill-Nicolle, Philippi, Varenne, Germann, Lhéritier, de Saporta, Sougnac, de Benoist de Gentiscart, Noël, Servent, Pinhède, Boher de Roffignac, Elie, Goubaux, Bourreau, Delande, Jacques de Roffignac.

Hennequin, Pasquier, Clarion, Debaker, de Guiringaud, Carrier, Guinet, Dufour, Combeau, Sestien, Rousseau, Guilbert, Duchosal, Masson, Gauthier, Converset, Parès, Stemmer, Toncas, Pichon, Poupinel, Ferron, Vincent, Serrier, Poirier, Layer, Deranque, Magne, Dupont, Delport, Rimmel, Henry, Bernardin, Oustrières, Lepage, d'Escodée de Boisse, Bonamy, Bessières, Maréchal, d'Abverny, Pierre, Cunier, Lemaire, Buisine, Mathieu, Perrin, Didier, Donnio, Rumèbe, Laroche, Gharil de Ruille, Regnault, Marescaux, de Radelin Saint-Sauveur, Potot.

Gansoud, Gudin du Pavillon, Montet, du Buisson, de Coursan, Watien, Huvelin, Prévost, Giraud, Mouillot, Wiart, Stevenot, Pere., Greiset, Stora, Sopostolli, Triboulet, Aveline, Ludmann, Melas, Marion, Bagne, Laurent Gay, de Couet de Larry, Spor, Barger, Husson, Béchet, Gillard, Petit, Perrin, Lamatire, Dumont, Janvier de la Motte, Saintard, Josi, de la Barre de Monteuil, Bezy, Robert, Arbeltier, Jullier de la Boullaye, Tisne, Girol, Bousquard, Bachellez, Gribelin, de Lafond, Clanel, Begon, David Cavazo, Tortel, de Harry.

Pastourel, Bonnard, Mouron, Lambert, Picard, Lavialle, d'Anglards, Dromard, de Bessey, de Coutenson, de la Croix, Langlume, Pinau, Fervelee, Raynaud, Chaumont, Gandineau, Jehl, Desbois, Piollet, Pradelles de Latour, Dejean, Nicot, Buschsenschutz, Tizsèdre, Blanchy, Lux, Hanger, Gournilhou, Lespinasse, Villero, Teulade, Garnier, Durand, Trouble, Le Gros, de la Boissière, Davignon, d'Abovilie, Martin, de la Brosse, Didio, Laffay, Bernauld, Dausseau, Gourlet, de Mordant, de Massiac, Toussaint, Fontenay, Dèze, de Chasteigdier, Michaux, Royer.

Lesieur, Lépine, Thomas, Gettin, Thibaut, Gaissier de la Laurencie, Raymond, Aucourt, Deseveaux, Menet, Chomette, Vieillefond, Tourneur, Simonard, Rey, Mathieu, Bourgeois, Gavardin, Aussot, Brisbane, Baille, Joue, de Lapamelée, Pottier de la Varde, Frey, Aurillac, Collard, Homo, Davy, Tulasne, Theral, Robert, Barbail, de Rocquigny, du Fayet, de Guinoye, de Mas Lahie, Dubuyat, de Blois, Gayraud, Seckeel, Combes, René, Vollaire, Courtois, Morand, Monteil, Jacquot, Moleux, Mayes, Belandon, Emmerey, Davenne, Tel, de Vaugiraud, Delpy, Herique, Manicacci.

Despierre, Charpenet, Guiyesse, de Lamotère, Bosquier, Madelin, Raimond, Messin, Lagoubie, Jaubar, Gest, Baron, Bugey, Boiraud, Costa, de Lanet, Dalayrac, Gueytat, Gravelotte, La Guenassie, Lezard, Grenouillet, Navelin, Coquebert de Neuville, Chamelillard, Maupoil, Thivol, Mulatier, Vetillart, de Nouel, Nouot, Auberge, Ducos, Weissenburg, Meyssonnier, Osbert, Simon, Limouzy, Blondin, de Saint-Hilaire, Brouilliet, Armand, Mandon, Rome, Collin, Simon, de Meynard, Journée, Grail, Noyez, Laure, Monin, Ferté, Daléas, Robin de Vergnette de Lamitte, Thomas de Pange, Wurtz, Magner, Maraval, Gothan.

Rabier, Menau, de Barrin, de Champroud, Lesquer, Boncour, de Souich, Lerebour, Robert, Caze Vendel, de Lorgeril, Gouzien, de St-Martin, Lacaze, Mijouain, Cave, Legras, Banal, Mollinier, Carrère, Vergriete, Salesse, Botot de St-Sauveur, Lorraine, Gravie-Robert, Colomby, Lauzanne, Jourdan, Malgnan, Jeanbreau, Bœlle, Parent, de Curzon, Bellicon, Geron, d'Aratili, Caillon, Vernisy, Boyer, Baussoux, Balue du Prétay, Quincampoix, Petit, Lemouland.

Blin, Bœuf, Chevallier, Robiliet, Bancy de Romanet, Biffert-Maratuech, Normand, Galache, Buis, Cuny, de Bourgogne, Decarpentry, Rochette, Lichimbaud, Villedieu de Torcy, Rives, Guérard, Dupré, Courtin, Bénédic, Arnaud, Tromas, Vivier, Candau, Sabin, Putor, Gaudin de Villaine, de Vasselot, de Régne, Lehoux, de Gailhard-Bancel, de Pascal.

Contre les Anarchistes

Berlin. — Le gouvernement allemand a accepté l'invitation qui lui a été envoyée par le gouvernement italien de se faire représenter à la conférence destinée à rechercher le moyen de défendre la société contre les anarchistes, mais il ne semble pas avoir grande confiance dans les résultats de cette conférence.

On tombe d'accord en Allemagne sur l'utilité de prendre des mesures, mais l'on s'arrête devant la difficulté de leur donner une forme pratique, et acceptable par tous les Etats.

On croit que si l'Europe parvient à fixer les grandes lignes d'une sorte de loi internationale contre les anarchistes, elle aura déjà fait œuvre importante.

LE VOYAGE DE GUILLAUME II

Un cadeau du sultan

Bruxelles. — On mande de Berlin à l'*Indépendance belge* : On assure qu'à la suite de l'entrevue qui va avoir lieu entre Guillaume II et le sultan ce dernier offrira à l'empereur le territoire du vilayet de Kania, en Asie-Mineure. Kania est un entrepôt important des marchandises venant d'Asie-Mineure.

Au devant de l'empereur

Les Dardanelles. — L'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople est arrivé aux Dardanelles où il va attendre l'empereur Guillaume. Trois navires de l'escadre turque ont quitté le mouillage de Nagara pour attendre l'empereur Guillaume à l'entrée du détroit.

Une visite improbable

Constantinople. — Le bruit court que l'empereur Guillaume profitera de son séjour à Constantinople pour se rendre à Livadia, où il rendra une visite au tsar Nicolas, et passerait avec lui une revue de la flotte de la Mer Noire.

Si ce projet a jamais existé il est probable qu'on y aura renoncé à la suite de la mort de la reine Louise de Danemark.

LE PRINCE VICTOR

Bruxelles. — Le prince Victor Napoléon est brusquement revenu d'Italie.

Le duc d'Orléans est descendu à l'hôtel de France avec la duchesse et sa suite pour 10 jours.

Le *Moniteur* publie l'acceptation de la démission du général d'Oultremont, commandant supérieur de la garde civique.

LA GRÈVE PARISIENNE

Le dimanche

Aujourd'hui, dimanche, et à cause du mauvais temps, un millier d'ouvriers seulement travaillent.

C'est encore trop pour un dimanche.

Inspection du réseau de l'Etat

Paris. — On ne signale aucun fait anormal, au chemin de fer de l'Est; le personnel de la gare et des ateliers est au complet.

Tous les chefs de service sont partis hier sur le réseau de l'Etat, pour faire une inspection du personnel. Hier les rapports arrivés à la direction indiquent parmi les ouvriers de la compagnie un état d'esprit défavorable à la grève. Même dans le personnel des bureaux ou de nombreux employés font partie du syndicat, aucun n'a obéi aux votes du conseil d'administration et ne s'est mis en grève.

Diminution des effectifs d'ordre

Paris. — Sur la demande du préfet de police, l'effectif des troupes qui gardent dans Paris les chantiers de construction a été diminué d'un quart à partir d'aujourd'hui midi.

Nous croyons savoir que d'autre part des ordres ont été donnés ce matin par le ministre de la guerre pour le renvoi dans leurs garnisons respectives d'une partie des troupes de province, qui étaient venues renforcer la garnison de Paris.

On demande des grévistes

Paris. — La Cie du P.-L.-M. ne compte pas un seul gréviste et les rapports parvenus de tous les points du réseau constatent le désir général formulé par les ouvriers de ne pas se mettre en grève.

A l'Orléans les 3 employés grévistes signalés vendredi n'ayant pas repris le travail hier ont été congédiés. Ils étaient employés à la gare de Sceaux l'un comme laveur, l'autre comme ouvrier d'atelier, le dernier, le seul commissionné, comme garde-frein.

La Cie de l'Ouest, qui avait fourni à la grève le plus grand nombre d'adhérents, n'avait plus hier qu'un seul gréviste qui du reste a été révoqué. Les autres sont rentrés à l'atelier.

La direction des chemins de fer du Nord a révoqué 3 de ses agents en raison de la part active qu'ils avaient prise à la campagne organisée par le syndicat Guérard. La Cie est d'ailleurs décidée de ne reprendre aucun des employés qui se mettraient en grève. Deux compagnies du génie ont été envoyées hier à la gare du Nord afin de fournir éventuellement des contingents de remplacement.

Des précautions spéciales ont été prises à Saint Quentin où divers orateurs socialistes ont décidé d'aller prêcher la grève.

Les ouvriers en instruments de précision

Paris. — La Bourse du Travail ne présentait pas, ce matin, l'aspect des jours derniers et le plus grand calme règne aux alentours ; seuls, les ouvriers en instruments de précision se sont réunis dans la grande salle de la Bourse.

Cette corporation qui avait décidé depuis plusieurs mois de ne donner son adhésion à la grève que si celle-ci était générale, n'a pas cru devoir changer son attitude devant les événements actuels. Les ouvriers en instruments de précision ne se mettront donc en grève que le jour où la grève générale aura la chance d'aboutir, et ils trouvent que le moment n'est pas encore venu. Quand à une grève partielle et corporative, ils ne veulent pas en entendre parler, n'ayant aucune revendication à formuler, et n'entreront dans le mouvement que par solidarité.

COURRIER DE L'ÉTRANGER

SAINT-SIÈGE

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

Rome. — Plusieurs journaux français ont annoncé, sur la foi des agences, que le cardinal Rampolla avait fait une visite à l'ambassade d'Allemagne, afin d'atténuer la première impression produite par le discours du Pape. On disait même que le cardinal reconnaissait que le Saint Père avait fait fausse route sur ce point.

Ces racontars malveillants sont absolument faux.

Rome. — Dans les cercles du Vatican on prête une certaine signification à la présence à Rome de Mgr Stadlewski, archevêque de Posen.

Le prélat a eu hier avec le Pape une longue conférence, qui, dit-on, a portée exclusivement sur les rapports du Saint-Siège et de l'Allemagne et sur le protectorat des chrétiens allemands en Orient.

AUTRICHE-HONGRIE

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Prague. — Un italien nommé Pietro Preve, se rendant à Vienne, attira l'attention à la gare de Svella par des propos injurieux contre l'Autriche. Arrêté et pressé de questions, il finit par déclarer qu'il était anarchiste et se rendait à Vienne afin d'assassiner l'empereur François-Joseph.

Son arrestation a été maintenue et il a été transféré au tribunal de Kullemberg. Une instruction est ouverte.

ABYSSINIE

Djibouti. — Depuis quelque temps, le ras Mangascha, qui commande au Tigré, donnait des signes de rébellion contre l'autorité suprême de Menelik. Il était, croit-on, poussé dans cette voie par les Anglais.

L'empereur d'Abyssinie, pour le rappeler à l'ordre, lui dépêcha un ambassadeur. Cet ambassadeur fut mis aux fers.

Une expédition composée d'environ quarante mille hommes, et dont le commandement sera probablement confié au ras Makonnen, vient d'être organisée contre le ras Mangascha.

Celui-ci ne disposant que d'environ dix mille hommes, on croit que les troupes impériales viendront facilement à bout des rebelles malgré les intrigues britanniques.

TURQUIE

Constantinople. — M. Cambon a remis hier le grand cordon de la Légion d'honneur à Rizza-Pacha, ministre de la guerre, et la croix d'officier à Mikael Effendi, du ministère des affaires étrangères.

Nouvelles Diverses

L'orphelinat de la bijouterie

Paris. — Aujourd'hui, à une heure, a eu lieu, dans la salle du Trocadéro, l'assemblée générale de la Société de l'Orphelinat de la bijouterie, joaillerie, horlogerie et industries qui s'y rattachent, suivie de la distribution des récompenses aux pupilles de l'orphelinat.

Cette solennité à laquelle assistaient près de 5.000 personnes était présidée par M. Maruéjouls, ministre du commerce, représentant M. Léon Bourgeois, président d'honneur de la Société, parti dans l'Ardèche.

Plusieurs discours ont été prononcés exposant la situation financière et morale de la Société qui, avec des ressources modiques, peut veiller à l'instruction et à l'éducation de cent cinquante enfants de tout âge.

Après une allocution du ministre a eu lieu la distribution des récompenses consistant en jouets, livres, instruments de précision, livrets de caisse d'épargne pour les filles et livrets de retraite pour les garçons.

Un concert des plus brillants a terminé cette fête au cours de laquelle on a fait une quête qui a été des plus fructueuses.

Anniversaire patriotique

Orléans. — Cet après-midi a eu lieu le pèlerinage patriotique des Orléanais aux monuments élevés à la mémoire des soldats morts pour la patrie et en particulier à celui du « Petit Chasseur » à l'occasion du 28e anniversaire du combat d'Orléans. Le cortège s'est formé à la mairie de St-Jean de la Ruelle, et bien qu'aucune invitation n'ait été faite, la manifestation a été très imposante.

Les fêtes de Saint-Denis

Paris. — C'est aujourd'hui que prennent fin les cérémonies religieuses en l'honneur de l'anniversaire du martyre de saint Denis et qui ont duré des semaines entières.

A la basilique St-Denis, à 10 h., Mgr Deraincourt, évêque de Soissons, a présidé la messe, tandis qu'à la même heure, Mgr Richard tenait chapelle à l'église de la rue Antoinette, connue sous le nom de chapelle du martyr.

L'abbé Fleury, curé de St-Philippe-du-Roule, et l'abbé Odelin, vicaire général de Paris, ont donné cet après-midi des sermons de clôture dans les deux églises.

Petites Nouvelles

Amiens. — M. Roujon, directeur des beaux-arts, est arrivé ce matin. Le but du voyage de M. Roujon est la visite du musée de Picardie et de l'Hôtel de Ville. M. Roujon, qui était accompagné de diverses personnalités parisiennes, a été reçu par le maire d'Amiens et de nombreuses notabilités du département.

Constantinople. — Il est inexact qu'une violation de frontière ait été commise par des soldats ottomans du côté du mont Olympe. On déclare également que la sécurité est complète dans le district de Janina.

Paris. — M. Faure rentrera définitivement demain à Paris.

Réunion Dreyfusarde à la Croix-Rousse

Rendez les quatre sous !

Ces jours derniers des affiches nous apprenaient que le baryton des dreyfusards parisiens, M. de Pressensé, viendrait donner le ton à ceux de Lyon et leur chanter sur l'air

Les Huguenots, oh ! oh !

une romance en *la* mineur sur l'innocence de Dreyfus.

Le rendez-vous devait avoir lieu le dimanche, à 2 heures, au Palais de l'Alcazar. — *Nota bene* : Quatre sous devaient être perçus à l'entrée de la salle pour couvrir les frais de la conférence.

C'était une réunion à quatre sous, quoi !

Malgré les gestes désespérés du *Peuple* et ses cris d'oie en mal d'accouchement : « Citoyens, veillez, la République est en danger ! » les auditeurs à quatre sous ne furent pas nombreux, sept ou huit cents Juifs lyonnais en

---

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 17 octobre 1898

— 31 —

UNE VEUVE Millionnaire

PAR

CH. D'HERICAULT

C'est tout, oui pas plus que cela. C'est cette petite pensée de rien du tout, cette phrase, que je soupçonne d'être désagréable à la pure langue française et qui était dite avec une placidité bourgeoise, c'est elle qui commença à remplacer dans mon cerveau la gelée blanche par un petit souffle de siroco qui fit de ma vie la danse de Saint-Guy en miniature qu'on va voir. Comment ! pourquoi ? Il paraît que c'est la Providence !

Je ne répondis pas à Angèle. J'étais décidée à incruster cettre phrase en lettres de diamant dans mon souvenir. Elle continua à parler avec félicité. Ses beaux yeux s'animèrent et ses belles joues rondelettes qui devenaient pâles depuis quelques mois mêlaient « les roses aux lis ». (Cher Tonton !)

— Vois-tu, tu ne sais rien de la vie réelle. On t'a dit que la vie est un chemin où il s'agit de marcher à l'aise, en se faisant le plus de place possible, en choisissant les endroits les plus agréables pour y poser les pieds, en bousculant ceux qui veulent aussi une place au soleil.

Non, ma chérie, la vie est un chemin souvent pénible, qui, si l'on supporte chrétiennement les ennuis de la route, conduit à un pays admirable.

C'était fort drôle de voir cette Perrette qui, deux ans auparavant, n'avait jamais osé regarder plus loin que ses cils, faire un cours de philosophie.

Je déclare que je n'avais aucune mauvaise intention, aucune intention même. Je parlai parce qu'il fallait répondre, sans guère savoir ce que je disais, instinctivement, comme un chat miaule.

— Tu en devises à ton aise, Angèle, et cela me réjouit de t'entendre parler de fondrières, dans un chemin qu'on parcourt entre un mari qui vous adore, et des enfants qui se portent à merveille.

Mais attends, tiens, par exemple, que les enfants soient gravement malades et tu me diras des nouvelles de la patience chrétienne.

Voici la catastrophe annoncée. Encore une fois, je n'avais eu nulle malice, et je fus aussi stupéfaite que si l'on m'avait mis brusquement sur la tête la coiffure de Salambo. Angèle se dressa toute droite. Elle était devenue jaune, elle me regarda avec effroi. Elle leva les bras en haut, en s'écriant :

— Qu'est ce que je lui ai fait. Voilà qu'elle appelle la malédiction sur Jack, sur ceux-mêmes qui ne sont pas nés. Ah ! mon Dieu, mon Dieu, que lui avons-nous fait

Elle retomba sur sa chaise longue avec une crise de nerfs violente, les yeux clos, livide, poussant de petits cris d'oiseau blessé, se tordant les bras.

Sa mère et quelques femmes se précipitèrent. On l'emporta. Je restai d'abord hébétée. Puis j'entrai en rage. Je frappai du pied avec colère.

— Mais c'est affreux, mais c'est odieux ! C'est abominable. Je n'ai pas voulu tout cela. Mais je l'aime de tout mon cœur, pauvre mignonne. Je donnerais bien volontiers mon inutile vie pour la sienne et même pour celle de ce petit monstre d'enfant. Jamais je n'ai songé à lui souhaiter du mal.

— Je le sais bien, ma pauvre Isabelle, dit Mme Castelnau qui rentrait.

Mais elle n'a jamais pu se remettre complètement depuis ces angoisses d'il y a trois mois. Elle est devenue maladivement sensible, presque superstitieuse. Elle a entendu dire maintes fois depuis quelque temps que tu nous portes malheur.

Elle s'est frappée. Il vaut mieux, ma chérie, qu'elle ne te revoie pas. Veux-tu me rendre le service d'aller à Samer ; tu nous enverras un médecin quelconque en attendant notre médecin de Paris.

Angèle fut, quelques jours, très malade et moi dans une inquiétude que je ne puis dire, que je n'avais jamais éprouvée.

Cette inquiétude contribua à expulser les derniers glaçons et à graver la *phrase* dans ma pensée.

Ma chère mère m'envoyait des nouvelles chaque jour. Edward voulait me tuer. Je crois qu'il n'eut pas résisté à s'offrir cette légitime satisfaction, s'il n'eût craint que cela ne fît de la peine à Angèle et n'empirât sa maladie. Je ne lui en voulais pas du tout. Je savais qu'à sa place, j'aurais eu cette pensée et je ne suis pas sûre que j'en eusse résisté.

Le grand accident que l'on craignait n'arriva pas. Angèle regagna Paris. Elle n'avait pas voulu me voir.

La chère mère vint m'embrasser. Jamais je ne fus plus touchée, et s'il fût resté quelques flocons de neige, ils eussent fondu.

Elle était si bonne, si délicate, et elle m'aimait si gentiment qu'elle pleura sur moi, sur la position qui m'était faite. Elle se désolait de voir ma solitude devenir plus noire encore. Elle me promit dans un dernier baiser, bien mouillé, de revenir me voir au plus vite. Elle ne me cachait pas que M. Castelnau, fort grognon contre Mon Altesse Frivolissime, ne l'encourageait pas à m'aimer. Elle me qui ta en murmurant avec sa délicate réserve.

— Tâche de te rendre utile à quelque chose !

C'était toujours la *phrase* ! Utile ! je ne demanderais pas mieux ! J'étais si malheureuse depuis longtemps, et depuis quinze jours je sentais tellement l'injustice du sort et l'angoisse d'avoir rendu malheureux les seuls individus que j'aimasse ! Oui j'étais prête à tout, mais, quoi ?

Ce fut Mme Thimothée, la veuve Thimothée Chamoussu qui m'apporta la réponse. Mon Dieu que cette employée de la Providence était en loques ! et s'il n'y avait eu que les loques !! C'étaient les chemins boueux, dont parlait Angèle, qui s'ouvraient sous mes pas.

— Mme Thimothée me vint au son du tambour (peut être était-ce une grosse caisse) ; en tout cas il était accompagné de deux violons aigres et d'un de ces cornets qui font regretter aux humains d'être nés.

C'était le troisième dimanche de juin, jour de la ducasse. Cette musique d'Esquimaux faisait danser que les nymphes trapues de Liembrune.

Le vent venait du midi. Il était étouffant. Rien ne décourageait les bergères. Pour moi je n'y avais pas tenu ; j'avais fait fermer la partie du château qui regardait la vallée et je m'étais assise à côté d'une fenêtre ouverte qui regardait le Nord, les vieilles tours, le parc et les bois.

J'étais seule, la mort récente de leur maître ne permettait pas à mes gens d'aller à la ducasse.

Mais Perrette était allée avec Vincent et son père visiter des parents, je ne sais où. Finette s'était renfermée dans sa chambre pour écrire à un personnage mystérieux, à qui elle avait promis sa main et à qui elle en donnait un petit morceau, chaque dimanche, dans l'après-midi.

Le Sapeur était allé au cimetière choisir l'emplacement d'une croix qu'il voulait faire élever en l'honneur de son colonel. Il n'y avait au château que la vieille Margot.

J'eusse dû la présenter ; elle est un des curieux sujets de ma ménagerie. Il est trop tard. C'était une contemporaine de Tonton, très bien conservée et un bon chien de garde.

Elle était assise sous l'ombrage des murailles, au pied de ma fenêtre ouverte, en tenant à la main un vieux livre de prières, qui était une simple profession de foi, car elle ne savait pas lire.

Je n'avais jamais goûté jusqu'ici la douceur caressante du dimanche champêtre. Au temps où j'étais orgueilleuse et choyée par l'univers entier, c'était un jour bruyant comme tous les autres jours bruyants.

Aujourd'hui, j'étais mélancoliquement sommeillante dans les caresses de ce bel été ; et, à demi étendue, je voyais se dérouler devant moi la tête de milliers d'arbres éclairés par les rayons flamboyants du soleil.

Cela formait un immense tapis resplendissant, tramé de cent nuances d'un vert doré, poudroyant de mille étincelles diamantées. Une brume légère, comme en une féerie, recouvrait cette nappe formée des pointes et des rondeurs de la cime des arbres, pointes d'un vert brunâtre et rondeurs d'un vert pâle. Dessous ce tapis une harmonie folle : la protestation de milliers d'oiseaux contre l'aigreur des violons.

Quand la musique enragée des humains cessait, les clameurs des oisillons se désespéraient à célébrer ce silence comme une victoire. Les insectes se mettaient de la partie avec leur bourdonnement musical qui semble être le murmure de l'infini. Par-dessus tout le rouronnement mélancolique de la tourterelle qui célèbre le bonheur domestique avec la même satisfaction enfermante que les fiancailles.

Pour un moment tout se tait. Il me semble que je suis seule dans l'Univers avec ce tapis vert, avec tous ces nuages, chars effrayants, animaux fantastiques, rivages, plages, oasis, palmiers, qui se promènent au-dessous de moi, vêtus de vêtements blancs à franges de pourpre ou d'or en fusion, au milieu du ciel d'un bleu dur.

(A suivre).

grands pardessus, chapeaux haute forme et nez crochus.

A deux heures, M. Augagneur, avec des airs rigides de pasteur protestant, annonce que M. de Pressensé a manqué le train, et que, pour la circonstance lui, Augagneur, sera M. de Pressensé, ou plutôt son porte-voix, son phonographe, M. Mornard, de Paris, subitement arrivé en automobile, lui ayant remis le tuyau de M. de Pressensé.

Une chose cependant ennuie M. Augagneur. M. Mornard s'est trompé, au lieu du discours sur l'innocence de Dreyfus, il lui a apporté un discours contre le cléricalisme.

Voilà pourquoi M. Augagneur fit de l'anticléricalisme à propos de l'affaire Dreyfus.

Comme un charlatan sur la place publique, en médecin qu'il est, il tâta le pouls à la Grande Malade qu'on appelle la Société Actuelle, et il déclara puis essaya de prouver qu'elle était atteinte d'une maladie mortelle, le Cléricalisme et il conclut que Dreyfus était à l'île du Diable parce que la France avait la tuberculose du cléricalisme.

Bien que M. de Pressensé fût absent, cette réunion a été une innovation dans le genre, une véritable attraction foraine : on eut, en effet, pour la première fois, à Lyon, un discours à répétition.

La voix du ventriloque Augagneur n'atteignant que le premier rang des chaises, M. Simon dut répéter les paroles du maître conférencier ; et comme Simon le magicien ne se faisait pas entendre davantage, le citoyen Krauss se mit à croasser ce que Simon gloussait et ce que le médecin Augagneur ventriloquait.

Malgré ces trois charmeurs, les blanquistes qui sont des patriotes quand même ne furent pas charmés du tout et argumentèrent à poings fermés contre les collectivistes dreyfusards. — Quant aux juifs — oh ! ces juifs, toujours les mêmes, — ils furent plus pratiques ; après avoir entendu la consultation d'Augagneur qui réclamait la suppression du budget des cultes et l'abolition des tribunaux militaires, ils s'écrièrent : Rendez les quatre sous. »

J.-M. F.

Dans les Loges

R.·. L.·. LE PARFAIT SILENCE

Demande en initiation du profane Tat.·. conducteur de tramway. Ce profane verra la lumière.·. le 26 octobre. Il peut donc, jusqu'à cette époque, être susceptible de recevoir de la fausse monnaie, après cette date, ne vous y avisez pas.

R.·. L.·. UNION ET LIBERTÉ

Les ff.·. Chabin, Beck, Lille, Roche et Joubert sont radiés pour défaut de paiement de cotisations.

R.·. L.·. BIENFAISANCE ET AMITIÉ

Le f.·. Curt est chargé de recevoir les cotisations.

R.·. L.·. LES AMIS DE LA VÉRITÉ

Le f.·. Antoine Barret, ci-devant rue Molière, 32, actuellement 35, rue Bellecombe, ne paie plus ses cotisations. aussi est il menacé d'être jeté à la vieille ferraille s'il ne s'acquitte sous quinzaine. Dans sa tenue du 4 octobre, l'at.·. a init.·. au 1er degré les prof.·. Assad, H. Hobeyker et Veyrenc.

R.·. L.·. SIMPLICITÉ-CONSTANCE

La demande en init.·. du profane Ferrer est rejetée à l'unanimité, y compris le f.·. Franck.

Encore un, le prof.·. Ferrer, auquel l'obscurantisme clérical aura empêché de voir la lumière en .·.

Pauvre M. Ferrer, vous êtes symbolique quand même. Si l'Espagne, votre pays, est perdu, elle ne l'aura pas été différemment quant aux moyens bien entendus, puissiez vous en faire votre profit.

Pour copie : L'AIN-VERSE.

Chronique Locale

La Santé publique. — Les médecins interrogés sur l'état sanitaire répondent tous : Satisfaisant. Le relevé des décès publiés par l'Administration confirment cette opinion.

Pendant la 40e semaine de 1898, il y a eu 141 décès au lieu de 147 la semaine précédente, soit 15.5 par an et par 1.000 habitants, coefficient inférieur à plus de 25 pour 100 à la moyenne annuelle.

Le chiffre des décès avait été respectivement de 141 et 132 pendant les semaines correspondantes de 1897 et 1896.

Il y a une ombre à ce tableau : la persistance de la fièvre typhoïde. Du 5 au 12 octobre 1898, ont été déclarés au Bureau d'hygiène 31 cas nouveaux de cette pyrexie, ainsi répartis dans les divers arrondissements : 4 dans le 1er, 4 dans le 2e, 9 dans le 3e, 2 dans le 4e, 3 dans le 5 et 6 dans le 6e.

Deux scarlatines et une diphtérie, quelques rougeoles complètent le bilan des maladies contagieuses et infectieuses.

L'abaissement de la température ramène les bronchites, les fluxions de poitrine et aggrave l'état des phymiques.

Toujours des entéro-colites chez les tout jeunes enfants ; moins d'apoplexies cérébrales et de méningites.

Sur ces 141 décès, dont 67 proviennent des hôpitaux, il y en a 14 survenus chez des enfants âgés de moins d'un an et 28 chez des vieillards de plus de 70 ans.

***

Mortalité de Lyon (population en 1896 466,028 habitants). Pendant la semaine finissant le 8 octobre 1898, on a constaté 141 décès :

Fièvre typhoïde..	4	Méningite aiguë..	4
Variole........	0	Mal. céréb. spinal.	14
Rougeole........	1	Diarrhée infantile	13
Scarlatine........	0	Entérite (au-dessus de 2 ans)........	3
Erysipèle........	0	Cirrhose du foie..	0
Diphtérie-croup..	0	Affect. du cœur...	7
Coqueluche.......	0	— des reins..	6
Affect. puerpéral.	0	— cancer.....	9
Dysenterie	0	— chirurg....	10
Choléra nostras..	0	Débilité congénit.	3
Bronchite aiguë..	2	Causes accident..	1
Catarrhe pulmon.	5	Aut. caus. de décès	19
Broncho-pneum..	5		
Pneumonie......	5		
Pleurésie	1	Naissances........	162
Phtisie pulmon...	27	Mort-nés.........	12
Autres tubercul...	3	Décès............	141

Au conseil municipal. — Lundi 17 et vendredi 21 octobre courant, à huit heures du soir, réunion à l'Hôtel de Ville, salle de la Bibliothèque, de la commission du budget.

Mardi, 18 octobre courant, à 7 heures trois quarts du soir, réunion à l'Hôtel de Ville, salle de la Bibliothèque, de la commission des soutiens de famille.

Le même jour et dans le même local à huit heures du soir, réunion de la commission de l'octroi.

Jeudi 20 octobre courant, à huit heures du soir, réunion à l'Hôtel de Ville, dans leurs locaux respectifs, des trois commissions permanentes du conseil.

Union nationale. — *IVe arrondissement : Croix-Rousse.* — Le comité de l'Union nationale du IVe arrondissement, a l'honneur d'informer tous ses adhérents qu'une grande réunion générale aura lieu, aujourd'hui, 17 courant, au siège du comité, salle de la Perle, place de la Croix-Rousse.

Présence urgente.

Ordre du jour :

Renouvellement du bureau pour l'année 1898-1899 ; Compte rendu de l'année 1898 ; Congrès de la Démocratie chrétienne.

Dans l'armée. — *Nominations.* — M. Mesuy, capitaine-trésorier au 158e de ligne, passe capitaine au 121e.

M. Blandin, capitaine au 134e, passe capitaine-trésorier au 158e de ligne.

A l'Ecole Saint-Cyr. — Voici les noms des élèves du Lycée Ampère reçus définitivement aux examens de l'Ecole de Saint-Cyr :

Rouillot, Digard, Flotard, Bertrand, Savy, Varaignes, Clarion, Carrier, Guinet, Dufour, Montet, Marion, Béchet, Delafond, Jehl, Hauger, Gonnouilhon, Désevaux, Menet, Théval, Vollaire, Gueytat, Pezard, Meyssonnier, Bertrand, Laure, Bœuf.

Concours pour la nomination d'un médecin des hôpitaux. — Le lundi 13 mars 1899, à huit heures du matin, il sera ouvert un concours public pour la nomination d'un médecin des hôpitaux appelé à faire le service dans les établissements de l'administration des Hospices civils de Lyon.

Ce concours aura lieu à l'Hôtel-Dieu, devant le conseil général d'administration assisté d'un jury médical.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'administration des Hospices, Passage de l'Hôtel-Dieu.

Les cartes de circulation sur le P.-L.-M. — M. le ministre des travaux publics vient d'homologuer les modifications qu'à la suite des démarches de la chambre de commerce de Lyon, la Compagnie P.-L.-M. a proposées à ses tarifs, en vue de créer sur son réseau métropolitain des cartes de circulation à demi-place.

Aux termes de ces propositions, les cartes valables pour un an coûteront 240 francs en première classe, 160 francs en deuxième classe et 100 francs en troisième classe.

Moyennant le versement à la Compagnie de l'une de ces sommes, le voyageur a le droit de circuler en tous les sens, pendant un an, sur le réseau P.-L.-M., en payant demi-place.

Le nouveau tarif de ces cartes de circulation est très avantageux pour les voyageurs ayant à effectuer de nombreux trajets.

Aux Dames. — Les Grands Magasins « A la Scabieuse » ont l'honneur de donner avis que les modèles pour la saison d'automne, en *Robes, Confections* et *Chapeaux*, sont montrés seulement dans les salons du 1er étage, afin de s'en réserver l'exclusivité.

Caveau lyonnais. — *Concours de chansons de 1898.* — Le dixième concours public de chansons, ouvert par le Caveau lyonnais, a été clos le 10 septembre dernier.

Le jury, composé de :

MM. Jean Appleton, Ed Durand, Henri Petit, Maurice Richard, Antoine Roule, Camille Roy et Adrien Storck, a eu cent vingt-six manuscrits à examiner.

Voici les titres des œuvres couronnées et les noms des lauréats :

1er prix (une coupe de vermeil) :

Les Sabots de Noel, de M. Hippolyte Brunier, à Lyon.

2e prix (chansons pour tout le monde, de Camille Roy) :

Chanson de fou, de M. Pierre Myrtil (Maine et-Loire).

3e prix (les œuvres de Pierre Dupont) :

Lettre à ma cousine, de M. Samuel Noualy, à Lyon.

Mentions honorables :

1re *Les Nuits*, de M. A. A. R. Dunssy, à Lyon.

2e *Haut les Cœurs*, de M. Johannès Merlat, à Saint-Etienne.

3e *Nocturne en mer*, de M. Achille Méry, à Givors.

4e *Vendemiaire*, X...

5e *Sous le charme*, de M. Emile de Ladérat, à Paris.

6e *Souffle la bise*, de M. Jehan du Picq, à Paris.

7e *La Coupe de vermeil*, de M. Marcel Coulloy, à Fourchambault (Nièvre).

8e *Le Karrigou*, de Mme Adolphe Jullon, à Paris.

Prix Ponthus-Cinier. — Aux termes du règlement modifié le 22 juillet dernier, les concurrents au prix Ponthus-Cinier devront se conformer à un sujet de concours indiqué par la commission spéciale.

Cette année, le programme comporte : *Un château en ruines sur une hauteur. Effet du soir.*

Sont admissibles au concours les artistes des deux sexes, nés dans les départements du Rhône et de l'Ain, et âgés de moins de 30 ans.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat du Palais des Arts du 25 au 31 octobre.

Les colis postaux en Espagne. — D'après une décision récente du gouvernement espagnol, les colis postaux entrant en Espagne, à partir du 15 octobre courant, ne seront dispensés du certificat d'origine qu'autant qu'ils ne feront pas partie d'un envoi commercial.

Seront considérés comme « envoi commercial » par la douane espagnole : les colis postaux arrivant à un bureau de douane « le même jour ou à des jours consécutifs et contenant des marchandises de même espèce pour un même destinataire ».

Les « envois commerciaux » devront donner lieu à l'établissement d'un « certificat d'origine » pour « chaque colis ».

A défaut de ce document, les marchandises expédiées seront considérées comme provenant d'un pays avec lequel l'Espagne n'a pas de traité de commerce et grevées, par suite, des droits du tarif général.

Un gourmet peu délicat. — Un jeune homme de 18 ans, Joseph Guigue, profitait de ses fonctions de garçon d'office pour dérober, l'occasion étant propice, les objets à sa convenance. Bouteilles de liqueur ou de champagne tentaient surtout sa gourmandise.

Hier soir, à la fermeture du café, il avait pensé que deux bouteilles de champagne, lestement enlevées, satisferaient son péché mignon. Il avait compté sans son hôte ou du moins sans le patron de l'établissement qui, mis en éveil, l'avait surveillé et l'a fait fouiller et écrouer pour vol domestique.

Voleurs volés. — Les cambrioleurs opéraient la nuit dernière une visite dans les magasins de graineterie de M. Perret, quai de Retz, 23, et selon leur habitude fracturaient tous les tiroirs. Le propriétaire ayant l'habitude d'emporter la recette à la fin de la journée, ils en ont été pour leurs frais.

Tombé sur le bas-port. — Un jeune ouvrier ébéniste, Louis Gaunier, 29 ans, a été relevé sur le bas-port du quai St-Antoine, couvert de nombreuses et graves contusions.

Le malheureux qui était tombé du parapet a été transporté ce matin à l'Hôtel-Dieu.

Agression nocturne. — Rue de l'Arquebuse deux malandrins ont sans raison la nuit dernière vers onze heures du soir attaqué et frappé sans motif les sieurs Henri Muller et Jennès Marcellin.

Malgré une fuite précipitée à l'arrivée des gardiens de la paix, l'un des agresseurs, André Romans, corroyeur, a été arrêté et remis à la disposition du commissaire de police.

Bicyclette volée. — Le sieur Martin, peintre-décorateur, remisait ordinairement, sous la surveillance de la concierge, sa bicyclette dans la cour du no 2 de la montée du Gourguillon.

Aujourd'hui, contre son habitude, il n'a pu la reprendre. Elle avait, en effet, disparu, malgré la concierge, et l'infortuné en a été réduit à solliciter la banale enquête du commissaire de police.

Chute du troisième étage. — Hier soir à sept heures, un jeune homme, Laurent Bally, 23 ans, tombé d'une fenêtre de la maison portant le no 24 de la rue Confort, est venu s'abimer sur la chaussée.

Relevé immédiatement, le malheureux a été transporté à l'Hôtel-Dieu. Ses blessures consistent en de nombreuses contusions et une forte fracture du crâne, présente une réelle gravité.

Chronique du feu. — Mme Blanc, concierge au no 27 de la rue Ste-Hélène, épouvantée par la vue d'une fumée épaisse et continue qui s'échappait des greniers de l'immeuble, prévint le poste de police de Bellecour.

Deux gardiens de la paix, non plus que deux pompiers accourus sur les lieux prétendus sinistrés n'ont découvert trace d'incendie.

Une introuvable fissure de cheminée serait, paraît-il, la cause de ce dérangement.

A peu de frais. — Un employé de l'agence Fournier, Paul Chevallon, avait hier soir, vers 4 heures, touché une somme de 500 francs qu'il s'était empressé d'écorner dans un débit borgne de la rue Marignan. Il fut malheureusement aperçu par un inspecteur qui prévint les gardiens de la paix. Chevallon se cacha alors dans une des chambres complaisamment prêtée par le nommé Fileyre, propriétaire, et il fut impossible aux agents, avant l'arrivée du commissaire de police, de mettre la main sur l'employé voleur.

Conduit au poste où il a été fouillé, Chevallon n'a été trouvé porteur que d'une somme de 36 fr. 50.

Il a été écroué et une enquête est ouverte.

Théâtre des Célestins. — Ce soir, à 8 h., le théâtre des Célestins donne une représentation du *Bossu* avec la même interprétation qu'à l'ouverture.

Demain, mardi, 18 octobre, pour la première fois à Lyon, *Le Dindon*, comédie en 3 actes de G. Feydeau. Cette pièce qui fut créée au Palais Royal eut un énorme succès. C'est un fou rire du commencement à la fin.

En voici les principaux interprètes : MM. Austeaux, Mosnier, Ferret, Dubois, etc. Mmes Carell, Billon, Deylia etc. Les artistes sont dignes de la pièce.

On commencera par un petit acte du même auteur, *Amour et Piano*.

Prochainement : *Ruy-Blas*. A l'étude : *Famille* et *Les Pirates de la Savane*, *Le Nouveau Jeu*.

Bureau de location tous les jours de 10 h. du matin à 7 h. du soir.

NOUVELLE RÉDUCTION des PRIX
Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne

CHABLY ! QUINA DÉLICIEUX

HERNIES 30 ans de succès
sans opération et souvent en 15 jours.
guérison radicale (supprimant les bandages).
Les preuves irréfutables sont à l'appui.
Dr GAILLARD, de l'*Université américaine de Philadelphie*, médecin de la Faculté de Montpellier, 1, quai Charité, à LYON.

DÉPARTEMENTS

(DE NOS CORRESPONDANTS)

LOIRE

Roanne. — *Courses vélocipédiques.* — Ce soir, grande affluence au vélodrome, place du Cerisier, à l'occasion de la fête de bienfaisance organisée par l'Union des Cyclistes Roannais. Le nombre des personnes entrées est évalué à quatre à cinq mille.

En somme belle soirée pour les pauvres, car le produit de cette fête est versé entièrement au bureau des pauvres de la ville.

1re course. — 1er Berthier, 2e Max, 3e Boulot jeune.

2e Course. — 1er Morin, 2e Louvet, 3e Carrot.

3e Course. — 1er Domain-Morin, 2e Fossier frères, 3e Guignard-Soibut.

Les courses suivantes n'ont pas eu lieu, vu l'heure tardive à laquelle se sont terminées les trois courses.

Le fête de nuit est très belle. Toutes nos félicitations aux organisateurs.

ISÈRE

Saint-Marcellin. — *Grave accident.* — Hier soir, à 6 h. 1/2, le nommé Marius Barret, coquetier, qui revenait de la foire pour se rendre à son domicile à Marche, près Romans, conduisait sa voiture chargée de 200 douzaines d'œufs et de plusieurs balles pleines de poires, rencontra au hameau du Grand-Trou le courrier de St-Jean-de-Royans à St-Macellin. Les voitures se heurtèrent et le choc fut si violent que l'attelage de Barret eut les deux bras de la voiture arrachés et que la voiture du courrier de St-Jean eut une des roues de derrière brisée. Barret, seul, a reçu de graves contusions et une blessure à la joue droite. Il a été ramené à St-Marcellin et a reçu les premiers pansements à la pharmacie Rolland.

Dernière Heure

LE MONUMENT MADIER DE MONTJAU

Bourg-Saint-Andéol. — L'inauguration du monument élevé à la mémoire de Madier de Montjau avait attiré une affluence considérable.

La cérémonie d'inauguration a été de tous points réussie, malgré un léger accident qui, fort heureusement, n'a pas eu de conséquences graves. L'estrade sur laquelle se trouvaient un trop grand nombre de spectateurs s'est effondrée sans qu'aucune des personnes qui s'y trouvaient ait été blessée.

Après la réception du monument par la municipalité, M. Astier, député, a pris la parole, puis M. Bourgeois se lève.

M. Bourgeois fait une biographie rapide de Madier de Montjau qu'il montre d'abord ardent défenseur et zélé propagateur de l'idée républicaine, puis victime de son dévouement qui le conduit à l'exil.

M. Bourgeois montre ensuite l'ancien député au retour de l'exil, plus ardent que jamais, animé de la foi républicaine et se dévouant tout entier à la chose publique, et termine par un galimatias dont nous devons donner un exemple. Voici la phrase :

« J'espère bien que la République ne courra plus de nouveaux périls, contre lesquels Madier faisait appel à l'énergie de ses contemporains. Les leçons de l'histoire de ce siècle ont été trop cruelles et la volonté nationale éclairée par tant d'épreuves est aujourd'hui trop confiante d'elle-même, les idées républicaines et démocratiques ont trop profondément pénétré les esprits de la majorité des citoyens pour que les perfides puissent réaliser leurs desseins. La République n'a plus rien à craindre de ceux que M. Brisson. président du conseil, appelait les perfides (!!) »

Le Conseil du P. O. F.

Paris. — Cet après-midi a eu lieu à 3 heures, salle Vachier, avenue de Clichy, la réunion privée des groupes des organisations socialistes de France, organisée par le conseil général du Parti Ouvrier français. Plus de 200 personnes, parmi lesquelles des membres du Parlement, des délégués des groupes socialistes de France, deux délégués du syndicat des chemins de fer assistaient à cette réunion.

Au bureau, M. Jaurès, président, MM. Guesde et Brousse, assesseurs. La réunion a été assez tumultueuse sur la manière d'organiser une entente entre les nombreux groupes sur la constitution du comité de vigilance ayant pleins pouvoirs pour prendre toutes les mesures nécessaires afin de résister dans le cas échéant aux agissements de jour en jour plus menaçants d'une bourgeoisie césarienne, réactionnaire et cléricale.

Le principe d'un comité de vigilance a été voté à l'unanimité. Deux délégués de chaque organisations en feront partie.

Toujours les Régicides

Vienne. — Un complot contre la vie du prince Nicolas de Monténégro vient d'être découvert.

L'âme du complot serait un réfugié monténégrin en Serbie qui aurait eu des relations avec l'ex roi Milan.

Vienne. — La nouvelle du complot ourdi contre la vie du prince Nicolas a produit à Cettigne une impression énorme.

La population surexcitée attribue, sans embage, l'inspiration du complot à l'ex-roi Milan.

Le plan des conspirateurs a avorté par suite des révélations faites par le futur exécuteur de la sentence de mort prononcée contre le prince, un certain Bojovie qui, pris de remords, a avoué aux autorités qu'il devait tuer le prince à son prochain voyage à Sofia.

Le gouvernement monténégrin, possède, assure-t-on, le nom des instigateurs de la tentative criminelle, mais pour des raisons personnelles, le prince Nicolas a déclaré ne vouloir donner aucune suite à l'affaire.

Vienne. — Un journal de Prague confirme catégoriquement le fait du complot ourdi en Serbie contre la vie du prince de Monténégro.

L'âme de la conspiration aurait été, d'après ce journal, un réfugié monténégrin en Serbie, qui aurait reçu autrefois un cadeau de 25.000 francs en espèces des mains de l'ex-roi Milan pour avoir publié un livre injurieux sur le compte du prince Nicolas.

La Mission Marchand

Rome. — *L'Italie* affirme que dans l'incident de Fashoda la France se serait assurée du concours de l'Ethiopie et que les liens entre le gouvernement de la République et le Négus seraient des plus intimes.

L'AFFAIRE DREYFUS

LA COMMUNICATION DU DOSSIER

Du *Soir* :

Mme Dreyfus, en admettant qu'elle ait quelque droit à représenter son mari devant une autre juridiction, n'a, de par la loi elle-même de revision, aucun droit à postuler en cas de revision.

Une partie qui n'a pas le droit de s'adresser directement à la justice, ne peut saisir cette même justice par voie d'intervention.

Il n'appartenait pas au conseiller rapporteur de son autorité privée d'admettre de prime abord l'intervention de Mme Dreyfus et de lui communiquer le dossier.

Il fallait soumettre d'abord à la cour suprême le principe même de cette intervention.

Supposons, en effet, que la cour dans son arrêt estime l'intervention de Mme Dreyfus non recevable.

Le conseiller rapporteur aura communiqué un dossier éminemment secret, sans que ce dossier soit protégé par la garantie du huis-clos, à une partie et à un avocat qui devait, quant à présent au moins, demeurer étranger à l'examen du dossier et de la procédure.

Il est une autre considération qui eut dû faire reculer les complaisances du conseiller rapporteur, c'est que l'on se trouve actuellement dans la procédure préparatoire à la revision, que c'est une sorte de consécration que l'on demande à la Cour, et qu'il n'est pas encore dit pour elle que le débat, devant elle, sera ouvert sur la revision.

Le rapporteur devait donc encore moins, à ce point de vue, communiquer un dossier qui ne pourra être discuté que plus tard. Ce sont là des principes certains. Mais qu'importe à ceux qui ne veulent qu'une chose : Atteindre l'armée !

Un ancien ministre de la guerre a dit : « La revision est impossible parce que nous ne pouvons révéler à Dreyfus ceux qui nous ont aidé à trouver sa trahison. »

La réponse ne s'est pas fait attendre et demain Madame Dreyfus saura quels sont les bons serviteurs qui permettent à notre pays de se débarrasser des traitres. Le ministre de la guerre peut-il permettre que plus longtemps son autorité soit méconnue. Son inertie nous étonne. Il est le chef de l'armée, le chef de la justice militaire, il ne peut plus longtemps tolérer que ce dossier qui lui appartient soit ainsi montré à tous ceux qui veulent y trouver l'indication des haines à assouvir. Ce serait alors plus que de la faiblesse. C'est un peu tard pour régir, mais mieux vaut tard que jamais.

FIN DES DEPECHES DE NUIT

Spectacles & Concerts

THÉATRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui, à 8 h., *le Bossu*. Même interprétation qu'à l'ouverture

MUSIQUE MILITAIRE. — Kiosque de Bellecour. Tous les jours, de 4 à 5 heures du soir, concert par les musiques de la garnison.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE. — Tous les jours, dimanches et fêtes, ascension de 7 heures du matin à 5 heures du soir.

MÉNAGERIE PIANET, cours du Midi (côté Rhône), Perrache. — La plus ancienne, la plus complète, la plus variée, fondée en 1834. 150 animaux de toutes espèces. 1.200 mètres carrés de superficie. Chaque soir à 9 heures, brillante représentation. Le dompteur Pianet et ses fauves ; dressage remarquable et sans charlatanisme.

Le Manteau féerique parmi les lions d'Abyssinie et le travail des lions dans l'obscurité, les dernières créations du dompteur Pianet. Repas des animaux. Exercices amusants de l'éléphant, d'un clown et d'un singe.

Tous les jours, à 3 h. 1/2, matinée. Les dimanches, matinée à 3. 4 et 5 heures.

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS. — Saison thermale du 1er mai au 30 octobre.

Etablissement thermal de premier ordre. Vastes piscines de natation.

ÉTAT CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Alexandre Avril, à Neyron (Ain) et Gilloux, couturière imp. Carmélites, 3. — Balzat, employé, rue Neuve, 18, Clermont-Ferrand, et Mandrillon, rue des Auges, 6. — Chevaly, maréchal-ferrant, rue du Marché, 6, et Badioux, cuisin., même adresse. — Ferrand, valet de chambre, quai St-Clair, 7 et Petit, à St-Etienne-Saint-Geoirs (Isère). — Girard, cordonnier, rue de l'Alma, 14, et Hoto Bridon, ménagère, même adresse. — Rosset, empl., rue Constantine, 15, et Chamoux, brodeuse, Desingy (Hte-Savoie). — Sopizet, poêlier, rue Coste, 16, et Chateauneuf, cuis., cours des Chartreux, 23. — Berger, parqueteur, quai St-Vincent 36, et Chipier, couturière, rue Tavernier, 14. — Faure, jardinier, rue de l'Alma, 15, et Thomas, cuis., rue du Bœuf, 36. — Diviani, vitrier, rue Ste-Catherine, 17, et Longhi, rue Fromagerie, 3. — Fleury, évangéliste, à Rouen, et Mantaudon, gr. rue St-Jacques, 3, St-Etienne. — Gay chaudronnier, rue Denuzière, 3 et Coin, couturière, pl. Sathonay, 3. — Houvre, teintur., rue Terraille, 11, et Meilheurat, journalière, rue Paraille, 8. — Lagrange, commis des poste, Bourg (Ain), et Courhe-Michollet, institutrice, Pont-d'Ain (Ain). — Trévoux, mécanicien, rue Lemot, 1 et Satin, à Tarare (Rhône).

Deuxième arrondisssment. — Favier, jardinier, cours du Midi, 26, et veuve Platel, lingère, rue Saint-Joseph, 17. — Piaget, employé de commerce, rue Dubois, 21, et Cazalou, s. p., boulevard Haussmann, 115, Paris — Fouchard, menuisier, rue Casimir-Périer, 25, et Game, culottière, rue Casimir-Périer, 27. — Perras, jardinier, Saint Rambert-l'Ile-Barbe (Rhône), et veuve Charmont, repasseuse, cours Charlemagne, 3. — Patay, employé au chemin de fer, rue Gilibert, 21, et Rampon, domestique, Pontcharra (Rhône). — Guillemaud meunier, Lugny (Saône-et-Loire), et Perret, domestique, quai de l'Hôpital, 9. — Durand, voyageur de commerce, rue de l'Hôtel-de-Ville 105, et Brée, rue du Plat, 1. — Julia, employé de commerce, rue Mercière, 8, et Sapin, couturière, rue Mazenod, 114. — Deville, tripier, rue de Marseille, 18, et Abry, rue Ste-Hélène, 24. — Ravel, couvreur en bâtiments, rue Henri IV, 7, et Gros, repasseuse, rue Henri IV, 7. — Granger, employé, Saint-Fons, et Clémenceaux, quai Perrache, 5. — Descombes, tourneur sur métaux, rue Condé, 42, et Pachou, repasseuse, rue Moncey, 14.

Hétier, industriel, rue Dubois, 44, et Marion, Saint-Julien (Rhône). — Gay, chaudronnier, rue Denuzière, 3, et Coin, couturière, place Sathonay, 3. — Chabert, ajusteur, rue Ravat, 10, et Rebaud, couturière, même adresse. — Gutton, boucher, rue Juiverie, 3, et Perretier, rue Claudia, 23. — Vignolet, empl., Irigny (Rhône), et Henriot, cuisinière, place Bellecour, 18. — Bergère, chaudronnier, ch. de la Vitriolerie, et Chrétien, quai Perrache, 83.

Troisième arrondissement. — Abrial, chef jardinier, rue Chevreul, 32, et Valette, Crest (Drôme). — André, garç. lavoir, quai Guillotière, 222, et Rouby repasseuse, rue Moncey, 67. — Boisson, charpentier, rue Cavenne, 37, et Chabran, Villeurbanne.

Bolozon, cocher, chemin de la Vitriolerie, 45, et Nuzillat, repasseuse, cours Morand, 19. — Chabert, ajusteur, rue Ravat, 10, et Rebau, couturière, même adresse. — Chabert, employé au P.-L.-M. rue de Bourgogne, 33, et Lacroix, cuisinière, quai Claude-Bernard, 35. — Dechoseau, boulonnier, rue Bancel, 11, et Pinot, employée, rue des Trois-Pierres, 92. — Descombes, tourneur sur métaux, rue Condé, 42, et Pachou, repasseuse, rue Moncey, 14. — Desgouges, menuisier, Couzon-au-Mont-d'Or, et Eynard, femme de chambre, cours de la Liberté, 32. — Devaud, galochier, rue Mazenod, 100, et Lengelé, piqueuse de chaussures, même adresse. — Deville, tripier, rue de Marseille, 18, et Ary, employée, rue Sainte-Hélène, 24. Didero, manœuvre, grande rue de la Guillotière, 193, et Bonyolle, ménagère, même adresse. — Dietlin, ajusteur, rue Croix-Jourdan, 25, et Raffin, couturière, même adresse. — Dupuy, menuisier, rue Rabelais, 26, et Delornage, rue Saint-Pierre-de-Vaise.

Fournairon, charpentier, rue Molière, 163, et Thuel, rue Molière, 163. — Grosclaude, rue Vendôme, 145, et Sapin, rue Sébastien-Gryphe, 122. — Guény, avenue de Saxe, 180, et Guény, dit Lapierre, La Chapelle-de-Guinchay. — Jacquemet, Bois-d'Oingt, (Rh.), et Fayard, rue Dunoir, 95. — Javol, à Ceyzériat (Ain), et Piégay, avenue de Saxe, 247. — Laneyrie, rue Corne-de-Cerf, 21, et Provencel rue Paul-Bert, 325. — Laplace, cours de la Liberté 39, et Blanchard, rue Molière, 14. — Poizat, rue Garibaldi, 212, et Thirard, rue Garibaldi, 214. — Puaux, Villefranche (Rh.), et Jouishomme, rue Vaudray, 5. — Richard, rue Charles-Richard, 47, et Girodon, Neuville-sur-Saône. — Ruff, avenue des Ponts, 35 (bis), et Berthier, domestique, avenue des Ponts, 31. — Vidal, rue des Trois-Pierres, 54, et Villet, rue des Asperges, 60. — Challamel, Vénissieux, (Rhône), et Roméas, rue Paul-Bert, 36. — Boissier, papetier, rue de Marseille, 77, et Neyrand, rue Boileau, 246. — Bonnefoy, employé, rue Saint-Maurice, 67, et Richard, rue Sainte Jeanne, 9.

Calendrin, employé, rue Malenod, 22, et Pancrazi, débitante, rue Mazenod, 20. — Granier, comptable, rue d'Aguesseau, 3, et Monteil, couturière, rue de Marseille, 1. — Omers, musicien, rue Paul-Bert, 29, et Berthéol, rue Mazenod, 54.

Quatrième arrondissement. — Cavalieri, teinturier, rue Villeneuve, 1, et Léonard, lingère, avenue des Tapis, 2. — Bérard, forain, boulevard de la Croix-Rousse, 139, et Ricard, boulevard de la Croix-Rousse, 139. — Dumas, inspecteur d'assurances, rue d'Austerlitz, 9, et Lacollonge, rue Passet, 4. — Stragiotti, plâtrier, rue Jacquard, 12, et Saverne, tisseuse, rue de Nuits, 14. — Rey, tisseur, rue Jacquard, 12, et Valantino, tisseuse, grand' rue de Cuire, 6. — Germain, montée Rey, 15, et Drevet, montée Rey, 21.

Cinquième arrondissement. — Anselme, camionneur, rue de Bourgogne, 2, et Robert, modiste, Nivolas (Isère).

Bayet, employé de commerce, montée Saint Barthélemy, 7, et Raidelet, employée de commerce, rue Octavio-Mey, 6. — Bontoux, coiffeur, rue St-Georges, 14, et Ténot, ménagère, même adresse. — Chevaly, maréchal ferrant, rue du Marché, 6, et Badioux, cuisinière, même adresse. — Dupont, voyageur de commerce rue Tramassac 32 et Dangmann, couturière, rue St-Jean, 26. — Dupuy, menuisier, rue Rabalais, 26, et Delornage, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 80. — Faure, employé, rue Transversale, 1, et Bailler, employé, rue Tronchet, 68. — Faure, jardinier, rue de l'Alma, 15, et Thomas, cuisinière, rue du Bœuf, 36. — Labrosse, sculpteur sur bois, rue Saint-Georges, 44, et Fassier, employée de commerce, rue des Prêtres, 26. — Mouton, instituteur, St-Rambert-l'Ile-Barbe, et Condemine, sage-femme, chemin des Rivières. — Vollet, propriétaire, rue Treize-Cantons, 4, et Boursier, quai Pierre-Scize, 77.

Charvet, cultivateur, Lournand (Saône-et-Loire), et Drevet, domestique, quai de l'Archevêché, 14. — Gutton, boucher, rue Juiverie, 3, et Perretier, rue Claudia, 23. — Monnot, employé au P.-L.-M., rue de Bourgogne, 57, et Genette, cuisinière, bassin de la Gare-d'Eau, 20. — Prajoux, ferblantier, Thizy (Rhône), et Bitton, place Gerson, 3. — Chabert, employé au chemin de fer, rue de Bourgogne, 33, et Lacroix, cuisinière, quai Claude-Bernard, 35.

Sixième arrondissement. — Berrod, employé de chemin de fer, Vanchy (Ain), et Gojon, cuisinière, rue Duguesclin, 185. — Bocquet, commerçant, rue de Créqui, 161, et Paccoud, rue de Créqui, 161. — Chapot, commissionnaire en cuirs, rue Bossuet, 4, et Rambaud, Saint-Germain-sur-l'Abresle (Drôme). — Cheyron, mécanicien, rue Bossuet, 88, et Julien, rue Cuvier, 169. — Delom, tourneur-mécanicien, rue Garibaldi, 5, et Becker, vermicellière, rue Garibaldi, 5. — Etienne, menuisier, rue Masséna, 76, et Tricot, La Mulatière.

Faure, empl., r. Transversale, 1, et Baille, empl., rue Tronchet, 68. — Gay, cocher, rue Cuvier, 34, et de Viallet, femme de ch., ch. Pont-de-Vaux (Ain). — Geoffray, dit Gonnet, journ., rue Garibaldi, 2, et Bischoff, march., des 4 saisons, même adresse. — Guelpaz, cordonnier, rue Bugeaud, 31, et Prost, couturière, même adresse. — Laplace, négociant, c. de la Liberté, 39, et Blanchard, s. p., rue Molière, 14. — Lierse, graveur sur métaux, rue Duquesne, 53, et Berthet, s. p., Miribel (Ain). — Ravel, couvr. en bâtiments, rue Henri IV, 7, et Gros, repasseuse, même adresse. — Virmont, entrepren. en bâtiments, rue de Créqui, 147, et Page, s. p., rue Garibaldi, 103. — Bolozon, cocher, ch. de la Vitriolerie, 45, et Patin, repasseuse, pl. Morand, 19. — Collomb, propriét., St-André-le-Gaz (Isère), et Plantier, s. p., rue Duquesne, 53. — Grosclaude, empl. de comm, rue Vendôme, 145, et Sapin, rue Sébastien-Gryphe, 122. — Prajoux ferblantier, Thizy (Rhône), et Ritton, rue de Sèze, 21.

Funérailles du 17 octobre

Premier arrondissement. — Daniel Fabre, homme de peine, 78 ans, rue Tables-Claudiennes, 55, f. 9 h. — Hippolyte Brisson, rentier, 67 ans, Portes de Loyasse, 10 h. 1/2.

Deuxième arrondissement. — Veuve Coiffet, ménagère, 47 ans, Hôtel-Dieu, f. 1 h.

Troisième arrondissement. — Veuve Berrard, née Antoinette Camillot, 72 ans, rue Corne-de-Cerf, 29, f. 7 h. — Jean Valentin, mécanicien, 52 ans, route de Vienne, 206, f. 9 h. — Veuve Brunot, née Sophie Guibal, 55 ans, rue St-Gervais, 10 f. 11 h. — Jausserand Claude, manœuvre, 60 ans, chemin de Baraban, 49, f. midi. — Louis Seauvy, empl., 38 ans, rue Bancel, 28, f. 1 h. — Veuve Couty, née Esabeau Durand, 68 ans, grande rue Guillotière, 119, f. 2 h. — Philibert Barnier, 6 m., rue du Lac, 11, f. 3.

Quatrième arrondissement. — Néant.

Cinquième arrondissement. — Pierre Théodore, instituteur, 24 ans, rue Juge-de-Paix, 8, f. 8 h. — Jeanne Delhomme, 80 ans, rue Juge-de-Paix, 22, f. 2 h.

Sixième arrondissement. — Veuve Laurent, née Marguerite Deschamps, rentière, 74 ans, rue Masséna, 17, f. 9 h.

PH. GOBERT, Lyon
Magasin, 133, avenue de Saxe
Ateliers et entrepôt, 5, boul. des Casernes
UNIQUE DÉPOT POUR LA RÉGION LYONNAISE
du seul et véritable
CALORIFÈRE IRLANDAIS
à feu visible et continu et grille mobile
de MM. MUSGRAVE & Cie, de Belfast (Irlande)
Médaille d'or, Exposition Universelle, Paris 1889
Poêles à grand tirage, le « **Crown** », le « **Radiator** », le « **Sir Franklin** », poêles au bois le « **Star** », le « **Matchless** », le « **Kirwood** », le poêle américain « **Le Phare** », etc.
CALORIFÈRES DE CAVE, SYSTÈME MUSGRAVE
Fourneaux de cuisine maçonnés ou portatifs
Installation au dehors. — Références de 1er ordre. — Catalogues et prix courant sur demande.

CYCLES STROCK & Cie
AMIENS (Somme)
J. ABEL, agent régional
32, Cours Lafayette, LYON
GARAGE. — RÉPARATIONS

M. LÉON ORCEL
enseignement de la
HARPE CHROMATIQUE PLEYEL
M. ORCEL fera un cours à la Maison MORETTON et Cie, place des Jacobins, 9, à partir du 17 octobre. (Réception le jeudi, de 2 à 3 h.).

Mon MOLIN FRÈRES
85, rue Hôtel-de-Ville — Place des Jacobins
Maison Spéciale de LINGERIE Haute Nouveauté
POUR DAMES ET POUR MESSIEURS

Le Gérant : A. MICHAL.

Impr. de la *France Libre*, 35, r. Condé, Lyon
J.-B. BALLET, Directeur.

PAPIER SATIN POUR CIGARETTES

Le Meilleur Papier de France

Cahier gommé très pratique *pour faire d'avance ou au moment des Cigarettes qui ne se déroulent jamais*

HISTOIRE D'UNE MODISTE

De notre correspondant de Bordeaux :

C'est l'histoire véritable d'une modiste. On sait combien généralement sont chétives, malingres, maladives celles qu'on appelle les petites ouvrières : Un travail acharné, des veilles prolongées, des repas pris à la hâte sont trop souvent les causes de ce mauvais état de santé.

Mlle A. Courtade qui habite Bordeaux, 2, rue des Palanques, avait à ce régime gagné une maladie d'estomac des plus graves. Mangeant très peu déjà, elle en était arrivée a ne presque plus pouvoir manger ; son estomac ne supportant aucune nourriture solide. Elle était remarquable par sa pâleur, ses yeux cernés et l'air de fatigue répandu sur son visage.

Aussi on comprendra mon étonnement lorsque la rencontrant dernièrement je la retrouvai fraiche et bien portante. Curieux comme tout reporter, je voulus connaître les causes de ce changement extraordinaire.

— Je ne veux pas vous le dire, me répondit-elle, vous l'écririez dans votre journal.

— Assurément si c'est intéressant et que cela puisse être utile à quelque jeune fille comme vous.

— Ecoutez, cest bien simple. Après avoir essayé vainement des quantités de médicaments, je suis allée trouver un pharmacien et je lui ai dit : « J'ai vu il y a quelque temps un article dans un journal de Bourdeaux, sur un produit qui avait guéri une maladie d'estomac déjà très ancienne. Je voudrais essayer de ce médicament très répandu, mais je ne me souviens pas très bien de son nom.

— Vous voulez sans doute parler des Pilules Pink, pour personnes pâles du Dr Williams ?

— Justement, c'est bien cela ». J'emportai un étui et je me trouvai mieux après l'avoir employé. Je continuai pendant quelque temps et aujourd'hui je suis guérie, complètement guérie.

Au revoir il faut que j'aille travailler. »

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont en vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, Gablin et Cie (pharmac. de 1re classe), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte, ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Les Pilulles Pink sont efficaces pour anémie, paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc.; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les fatigues.

10 Centimes — TOUS LES DIMANCHES — Demandez — 10 Centimes

LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE

La « France Libre Illustrée » est envoyée gratuitement à tous les abonnés d'au moins six mois à la « France Libre » quotidienne.

EN VENTE :

Dans tous les KIOSQUES, chez tous les MARCHANDS DE JOURNAUX

DANS TOUTES LES GARES

La « France Libre Illustrée » est envoyée gratuitement à tous les abonnés d'au moins six mois à la « France Libre » quotidienne.

Nous recommandons spécialement
Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE

Le mieux assorti et vendant le meilleur marché
ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE
Dépositaire des premières Manufactures de France
24, Rue Victor-Hugo, 24

STATUES DE St ANTne DE PADOUE
NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ
STATUES RELIGIEUSES EN Ts GENRES. CRÈCHES POUR NOËL
Envoi de Photographies sur demande
BARBARIN, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, LYON

PIANOS & ORGUES
DE TOUTES MARQUES
Mlle Lejeune
Musicien diplômé du Conservatoire de Paris
LYON - 50, Rue de la Charité, 50 - LYON
Grande facilité de paiement
VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT
Avec facilité de remboursement
VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS
La Maison entretient gratuitement ses pianos en location

Pour Vendre ou Acheter
PROPRIÉTÉS - CHATEAUX
Villas, Vignobles
dans tout le Sud-Est de la France
S'adr CHABERT Père & Fils
Commissionnaires en Immeubles
à VALENCE (Drôme)

A CÉDER
1° Deux études d'huissiers dont une à Lyon ;
2° Un lavoir public d'un revenu net de 8.000 fr.

A VENDRE
Un domaine dans les Dombes de 44 hectares d'nn revenu de 2.000 fr.

ON ACHETERAIT
La jouissance de petite maison dans la zone franche (Savoie, Haute-Savoie ou Ain).
S'adresser à M. GAVAND, ancien notaire, rue de la Charité, 46, Lyon.

Rôtisserie Marseillaise de Café

Devant la difficulté toujours croissante de se procurer, même à Lyon, mais particulièrement à la campagne, un café vraiment irréprochable, Nous, Rôtisserie Marseillaise de Café, sommes en droit d'affirmer, devant les éloges que nous recevons de tous nos clients qui n'ont pas craint de faire leur provision pour tout leur séjour à la campagne, la conservation parfaite de nos cafés pendant plusieurs mois.

Toutefois, nous recommandons à nos clients d'avoir soin d'enfermer nos cafés, aussi hermétiquement que possible, dans des boîtes en fer-blanc, ou mieux encore dans des récipients en verre. Notre situation exceptionnelle au Havre et à Marseille, nos connaissances approfondies d'importateurs de Café de toutes provenances, notre système spécial de torréfaction expliquent très clairement le succès que notre marque a obtenu auprès des véritables amateurs et connaisseurs de café **et fait citer à juste titre notre 1re qualité « MARQUE BLEUE » comme le meilleur Café torréfié.**

Dépôt général : 8, place Bellecour, 8, Lyon

UN HERBORISTE
exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les âcretés du sang. M. SIMON, herboriste à *Chaumont* (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 15 c. en timbres-poste.

A vendre avenue de Saxe aux Brotteaux, bel immeuble neuf bien construit, situation exceptionnelle, bien loué et de bon rapport, prix, 430.000 f. Pressé.—N° 2193.

GENÈVE
Hôtel du Mont-Blanc
Rue du Rhône, Mme Vve GRAS-MOYNAT, recommandé au clergé et aux familles.

REPRÉSENTANT
Pour quelques provinces de la France, je cherche encore un représentant pouvant s'occuper pour son compte de la vente des pochoirs pour peintres et des rouleaux pour marchands de tapisseries. Bon profit et conditions favorables. Prière d'envoyer offres sous G. 2284 au Bureau d'annonces Jak. Vominckel, Elberfeld.

A CÉDER pour se retirer des affaires, fonds **Chapellerie, Chaussures, Bonneterie, Ganterie**, etc. dans ville import. de la Loire; facil. p. paiement. Ecrire Ag. Fournier, St-Etienne, 1670

MAUX de JAMBES
VARICES — PLAIES VARIQUEUSES — ULCÈRES — DARTRES
GUÉRISON assurée. Soulagement immédiat par
L'EAU SOUVERAINE
du Dr E. Barrier, de la Fac. de Paris. — Consult. gratuites. — Envoi franco contre mandat de 3.50. *Milliers cas de guérisons.*
Pharm. de l'ÉLÉPHANT, 6, rue St-Côme, Lyon

PIANOS D'OCCASION
Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles
(Près le cours Morand)
ÉRARD, PLEYEL, etc. — Garantie sur tous les Instruments
VENTE, LOCATION, ÉCHANGES & RÉPARATIONS
Maison recommandée à nos Lecteurs

Cols, Manchettes & Plastrons
en **LINGE MONOPOLE**
Fine toile avec intérieur parcheminé, coûtant moins cher que le blanchissage et supprimant l'usure.
Depuis 0f75 la Douzaine.
Tarif illustré et échantillons franco sur demande.
Grand Choix de CRAVATES, CHEMISES, BOUTONS, GANTS
Maxime FAIVRET 75, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1, Rue Jean de Tournel, Lyon
MAISON PRINCIPALE à PARIS, 165, rue St-Honoré

ÉVITEZ LA FRAUDE et les SUBSTITUTIONS
SI VOS CHEVEUX TOMBENT
Faites usage du VÉRITABLE PÉTROLE HAHN
EFFETS MERVEILLEUX — EMPLOI SANS DANGER
Gros : F. VIBERT, Lyon. — Détail : Parfumeurs et Pharmaciens.

AUX 4 BLASONS
« MALAVAL »
Graveur en tous genres
Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, 24, Lyon
Timbres de paroisse, Cachets, Armoiries, Articles pour dessiner la broderie, Plaques pour bicyclettes, Plaques d'enseignes

EN VENTE
AGENCE FOURNIER
14, Rue Confort, 14, Lyon
LES BONS CI-APRÈS :

Bons de l'Exposition de 1900, prix	.... **20**	francs.
Bons de l'Exposition de 1889	— **10**	—
Bons du Congo	— **98**	—
Bons de la Presse	— **15**	—
Bons de Panama	— **119**	—

REVUE BI-MENSUELLE
des Tirages Financiers
Journal paraissant les 12 et 25 de chaque mois et donnant les listes des numéros gagnants de tous les tirages
Abonnement d'un an : 2 francs

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR
4, rue du Peyrat, Lyon
Maison recommandée aux Familles

Toile Souveraine
JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès
contre Douleurs
Plaies & Blessures
MARQUE DÉPOSÉE — *Se méfier des Contrefaçons* — TOILE SOUVERAINE JULIE GIRARDOT CODEX No 898 — *Exiger sur la toile le timbre ci-contre portant le nom de Julie GIRARDOT.*
Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, au 1er
— LYON —
GROS ET DÉTAIL
Dépôts à Lyon : Pharmacie du **Serpent**, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.
Prix : 6 fr. le mètre
Envoi contre mandat-poste au nom de **Julie Girardot.**

PARIS

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTÉS
Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à MM. JULES JALUZOT & Cie Paris
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

EAU D'ARQUEBUSE
De l'Hermitage des Frères Maristes
LIQUEUR VULNÉRAIRE PERFECTIONNÉE
LE LITRE : 4 fr. 50
Souveraine contre les *Foulures, Entorses, Coups, Contusions, Coupures, Ecorchures, Brûlures, Fractures, Plaies récentes, Gangrène.*
LIQUEUR DE L'HERMITAGE
HYGIÉNIQUE, STOMACHIQUE & STIMULANTE
LE LITRE : 5 fr. 50
Adresser les demandes au Frère Procureur général des Frères Maristes, à Saint-Genis-Laval (Rhône).

LYON — 5, Cours Gambetta, 5 — LYON
FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES
Et de Pèse-Liquides en tous Genres
Fabrique de Bouchons, de Machines à boucher, à capsuler, à rincer, à tirer, de Filtres et tout ce qui concerne les Fournitures pour Négociants en Vins, Distillateurs, etc.
5, Cours Gambetta, 5 **E. SAVIOUX** 5, Cours Gambetta, 5
Ancne Maison Ch. GERVASY et Cie, fondée en 1860
Le Catalogue est adressé franco sur demande
Traitement Spécial pour la Maladie des Vins

LYON, 6, rue St-Côme, 6, LYON

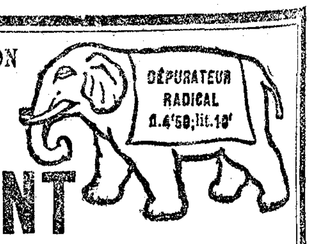

GRANDE PHARMACIE DE
L'ÉLÉPHANT
Maison de Confiance et de Bon Marché
NOUVELLE GRANDE BAISSE DE PRIX
DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
Médicaments toujours frais. — Détail au prix du gros. — Prix fixe
Consultations gratuites par le Dr BARRIER, de la Faculté de Paris

Imprimerie Universelle

ADJOINTE A LA « FRANCE LIBRE »

LYON — 35, RUE DE CONDÉ, 35bis — LYON

Livre dans les vingt-quatre heures

Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe

LETTRES DE MARIAGE

Circulaires et Prospectus de tous genres

SPÉCIALITÉ **D'AFFICHES** de TOUTES DIMENSIONS

Tirages de Luxe EN NOIR ou EN COULEURS

Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la Commande

Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine

Impression, à de très bonnes conditions, de tous Organes périodiques ou quotidiens

CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE - LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE

L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE A TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit